

Glanures

● Des cours organisés par le Collège Maisonneuve de Montréal permettent présentement à 293 étudiants de faire un séjour de six semaines à Cuenca en Espagne. C'est vraiment la meilleure manière de joindre l'utile à l'agréable...

● M. et Mme Marcel Denis, de Longueuil, sont présentement dans la région, en vacances chez leurs parents et amis. Louise, Bruno, Luc et Pascale, leurs enfants, les accompagnent.

● Plusieurs des membres de la famille de M. A. Caron, de Rimouski, étaient en vacances dans la région ces derniers temps.

● Monsieur Caron et son gendre, Yvon Paradis, de Québec, en ont même profité pour faire une excursion de pêche. Il paraît qu'ils mangent de la truite à tous les jours depuis ce temps.

● M. Daniel Bérubé, gérant du Marché G.P. de Rimouski, nous disait être le père d'une 2e garçon depuis mardi dernier. Nous profitons de l'occasion pour féliciter les heureux parents et leur souhaiter en même temps une fille pour la prochaine fois.

● Mercredi le premier août au Centre Civique à 8.30 hrs, le Service des Loisirs présente le Festival de la Chanson. Cette manifestation permet aux jeunes de la ville de s'exprimer par le chant et la musique. C'est une invitation à toute la population à venir encourager les jeunes. **ENTREE LIBRE.**

● La 30e Exposition Régionale de Rimouski est déjà en préparation. Nous avons eu la visite du secrétaire, M. Romuald St-Pierre, qui se dévoue comme par le passé pour faire une réussite de cette Exposition Régionale, aidé de l'exécutif dont le président est M. Lucien St-Pierre. Elle aura lieu du 29 août au 3 septembre inclus.

● La Jeune Chambre de Rimouski aura à s'occuper des kiosques industriels.

● M. Jacques Lepage, gérant à l'Épicerie Paul Roberge et son épouse sont encore les heureux parents d'un magnifique garçon (Luc). Il a été baptisé dimanche le 22, parrain et marraine sont M. et Mme Guy Lepage, de Trois-Pistoles, oncle et tante de l'enfant.

● M. et Mme Gérard Turcotte, de Baie-Comeau, sont présentement en visite dans la région, plus précisément à Rimouski et Ste-Luce, où ils passent leurs vacances.

● M. et Mme Laurent Caron, de Ville de Laval, sont en lune de miel dans la région et se rendront jusqu'à l'Île du Prince-Édouard.

LES CATARACTES CAUSENT UNE FAUSSE CECITE

"Si votre vision devient embrouillée et que vous ne voyez pas aussi clairement et parfaitement qu'avant, il se peut que des cataractes soient en voie de formation," vous dit de Dr Arthur Labelle, co-ordinateur de l'Unité mobile ophtalmologique opérée par la Division du Québec de l'Institut National Canadien pour les Aveugles. "Plusieurs personnes souffrant de cataractes ignorent que leur vision peut être améliorée," ajoute le Dr Labelle.

"Un médecin oculiste est la seule personne qualifiée pour traiter les cataractes. Aucune pilule, onguent ou gouttes pour les yeux ne peut les prévenir ou les faire disparaître." affirme-t-il.

Les cataractes peuvent survenir à tout âge mais sont plus fréquentes après la quarantaine. Si votre vision est embrouillée ou voilée, consultez votre médecin de famille.

A titre de service spécial, l'Unité mobile ophtalmologique de l'I.N.C.A. visitera Amqui, du 17 septembre au 22 septembre. Ce cabinet d'ophtalmologiste ambulatoire est parfaitement équipé pour servir à des examens oculaires complets et à des interventions mineures urgentes. Un ophtalmologiste ainsi que du personnel qualifié de l'I.N.C.A. seront sur place. Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez à (418) 629-3360.

Bourassa s'accroche au pouvoir

DIT UN CREDITISTE

Nous, du Parti créditiste du Québec, disons que le gouvernement libéral actuel de M. Bourassa s'accroche littéralement au pouvoir, dans la crainte d'essuyer une rebuffade de la population s'il décrétrait des élections générales dans un avenir rapproché.

Les événements des dernières semaines — particulièrement la désormais célèbre "affaire Laporte" tendent à prouver ce que nous disons depuis plusieurs mois, à savoir que le gouvernement actuel est le plus faible et le plus décevant que le Québec ait jamais connu, et que le parti libéral est plus que jamais divisé, chancelant, trébuchant, fatigué, essoufflé et usé! On a connu les disputes entre le ministre St-Pierre et l'éminence grise libérale Paul Desrochers, le "limogeage" du ministre Maurice Tessier et plusieurs autres situations de fait impliquant des députés contestataires. L'on connaît maintenant la mutation du ministre de la Justice Jérôme Choquette et les démissions prochaines des ministres Castonguay et Cournoyer.

A la suite des graves révélations reliant présumément l'ex-ministre Pierre Laporte et deux autres militants libéraux (dont un sous-ministre) à des éléments du monde interlope, M. Bourassa, au lieu de vider la question et rétablir la crédibilité de son parti, a préféré jouer l'autruche et ajourner subitement la session en cours, laissant ainsi toute la population dans le doute et espérant sans doute que le temps effacera bien des choses. Cela est loin d'être l'attitude ferme que devrait adopter un chef de gouvernement, qui, géométriquement, préférera décréter quel-

ques élections partielles pour prendre le pouls de la population... une espèce de sondage, quoi! Qu'à cela ne tienne, il aura sa réponse en temps et lieu!

Nous maintenons que M. Bourassa aurait dû se tenir debout et faire face à la musique DES MAINTENANT, au lieu de retarder l'échéance, ne serait-ce que pour blanchir la mémoire de son ex-ministre du Travail, qui vient d'être ASSASSINE POUR LA DEUXIEME FOIS!

Les pesticides

PRUDENCE DANS LE MANIEMENT DES PESTICIDES

A l'occasion de la semaine de la sécurité agricole, qui se tiendra du 25 au 31 juillet prochain, le Ministère de l'Agriculture estime devoir attirer l'attention des usagers sur certaines précautions élémentaires dans l'utilisation des pesticides.

Les experts du ministère de l'Agriculture recommandent de suivre les mesures de sécurité suivantes:

- lire attentivement le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette des pesticides et s'y conformer.
 - ne jamais laisser les pesticides à la portée des enfants et des animaux, et, par conséquent, les garder sous clé.
 - garder les vaporisateurs et pulvérisateurs dans leur contenant original, fermés hermétiquement.
 - se munir de masques, de gants, de bottes de caoutchouc ou de vêtements appropriés lorsque recommandé.
 - changer les vêtements après le travail; laver les vêtements souillés ainsi que les parties du corps touchés par un pesticide.
 - jeter aux poubelles les récipients vides de pesticide.
 - les mélanges de pesticide doivent s'effectuer à l'extérieur avec précision, suivant le mode d'emploi; dans le cas des pesticides toxiques, ne pas effectuer la tâche seul (demander plutôt de l'aide).
 - ne jamais respirer les fumées de pesticides mis à brûler.
 - lorsque des symptômes d'empoisonnement se manifestent, en avertir le médecin immédiatement.
- Ces conseils peuvent servir de guide en vue d'une meilleure utilisation des pesticides tout en évitant les dangers. Une vie à conserver vaut bien quelques précautions!

Le Parti Québécois précise sa position

Pour faire suite à l'invitation lancée par le ministre libéral, monsieur Robert Quenneville, au député de Saguenay, monsieur Lucien Lessard, ce dernier a tenté mardi soir à Rimouski, lors d'une émission télévisée, de préciser la position du Parti Québécois face au Manifeste de Matane.

Pour répondre d'abord aux critiques d'un certain journal régional, celui-ci a émis l'opinion que son rôle de député dépassait les simples limites de son comté et qu'il se devait d'être en même temps le critique de l'ensemble d'un gouvernement; ce rôle, a-t-il ajouté s'avère d'autant plus indispensable à la population qu'il n'y a que sept députés du Parti Québécois pour représenter plus de 660.000 personnes à l'Assemblée Nationale.

S'opposant par la suite aux critiques véhémentes du ministre Quenneville face au Manifeste de Matane, M. Lessard s'est efforcé de démontrer que la population de l'Est du Québec était loin d'être caractérisée par le négativisme et que celle-ci semblait plutôt afficher un éveil tout à fait particulier dont font foi la succession des Opérations Dignités ainsi que la volonté populaire des gens de Cabano.

Selon lui, il y a cependant trop peu d'organismes susceptibles de canaliser la participation populaire et de l'orienter vers des réalisations concrètes.

Comme solution inhérente à ce problème, monsieur Lessard, à l'instar du Parti Québécois qui depuis deux ans déjà étudie la

question, a réitéré sa proposition visant à implanter dans l'Est du Québec une Société Régionale de Développement dotée de véritables pouvoirs décisionnels.

Reprochant par ailleurs au gouvernement actuel de n'avoir aucune politique spécifique visant à rehausser concrètement le niveau économique de la région, le député péquiste s'est dit pour sa part convaincu que la Gaspésie devait d'abord être définie comme une région touristique prioritaire et que des politiques nationales telles que l'instauration de vacances familiales auraient pour effet de favoriser la vocation touristique de l'Est du Québec.

Monsieur Lessard a finalement accusé le Ministre Quenneville de se défilier, et s'est pour sa part déclaré à nouveau prêt à rencontrer ce dernier dans un débat télévisé dans l'Est du Québec.

**Dr Georges Raymond
Dr Benoit Lechasseur**
dds
Centre médical
Chirurgiens Dentistes
124 Est, St-Germain
Tél.: 723-3839
de 9h.30 A.M. à 9h.30 P.M.
TOUS LES JOURS

Appartements à louer

Centre ville
App. 2½ et 3½ pces
meublés
Pour informations,
communiquiez avec le
MAGASIN AMIOT INC.
162 ave. Lavoie,
Rimouski
723-4245

ATTENTION COLLECTIONNEURS!

Un collectionneur de timbres, originaire d'Australie, effectuant une brève visite, désire acheter n'importe laquelle album, amas ou collection de timbres, apprécierait avoir l'occasion de rencontrer d'autres collectionneurs pour pouvoir faire des échanges.

S.V.P. écrire au journal Le Rimouskois, case postale 460, donnant le numéro de Téléphone ou une adresse où je pourrais vous rencontrer à mon arrivée.

A VENDRE

LOT DE CHAISES ET TABLES DE RESTAURANT USAGÉES
en bonnes conditions.

S'adresser à

Les ENCHERES CHERRIER Ltée
183 St-Germain ouest Rimouski
Tél. 723-7373

(25-1)

Le Rimouskois

Téléphone :
723-2571

Abonnement : Canada \$9.00 — Etats-Unis : \$12.00

Publié par Les Editions du Bas St-Laurent Inc.

Philippe Leblond, directeur
Gaétan Ouellet, propriétaire
Georges St-Pierre, publicitaire

Collaborateurs :

Jean-Yves Thériault,
Liz Morency,

Chroniqueur
sportif :

Noël Bouchard,

Imprimé par l'Imprimerie Blais Ltés
Bureau : 212, Ave Cathédrale — Rimouski

En service cette fin de semaine
à Rimouski

LA PHARMACIE FAUCHER

99 Ave Rouleau, Rimouski

Pour URGENCE : P. Claude Faucher, L. Ph., pharmacien, 723-8491

Tél: 723-3135

Samedi : de 5 heures à 9 heures.

Dimanche : de 11 hres a.m. à 1 hre p.m. et 6 hres p.m. à 8 h. p.m.

RENSEIGNEMENTS UTILES

GARDERIE DE JOUR

LA GARDERIE DE JOUR (280, avenue Belzile, Rimouski) ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, le samedi de 8h à 17h, pour jeunes de 2 mois à 6 ans. Personnel compétent. Tél. 724-2262.

Pour rejoindre les responsables du Centre Dépannage-Jeunesse, 265 de la Cathédrale, il faut signaler 724-5142. Du lundi au vendredi, ouverts de 2h à 10h p.m. Le samedi et le dimanche, de 6h à 10h p.m.

	SOLEIL		LUNE		
	Lever	Coucher	Lever	Coucher	
Vendredi, 3 août	4.46	19.25	10.36	21.31	
Samedi, 4 août	4.47	19.24	11.43	21.58	
Dimanche, 5 août	4.48	19.23	12.49	22.28	
Lundi, 6 août	4.49	19.22	13.53	23.03	
Mardi, 7 août	4.50	19.20	14.51	23.44	
Mercredi, 8 août	4.51	19.19	15.46	—	
Jeudi, 2 août	4.45	19.27	9.26	21.04	
Premier quartier de lune, le 5, à 17h.27m.					
Jour	Heure	H/pi	Jour	Heure	H/pi
Dimanche, 5 août	0030	3.4		1810	12.2
	0630	10.7		1235	3.7
Jeudi, 2 août	0415	14.5		0720	9.5
	1035	1.3		1315	4.4
	1640	13.1		1955	11.0
	2250	1.7	Mardi, 7 août	0250	4.8
Vendredi, 3 août	0500	13.3		0825	8.5
	1115	2.1		1415	5.0
	1725	12.7		2105	10.7
	2340	2.5	Mercredi, 8 août	0410	5.0
Samedi, 4 août	0545	12.0		0945	8.1
	1150	2.9		2220	10.8
	1855	11.5			
Lundi, 6 août	0130	4.3			

HORAIRE PISCINE MONT-JOLI

Lundi, mercredi et vendredi: de 16h00 à 17h00 (pour tous). Du lundi au samedi (inclusivement) 20h00 à 21h30 (16 ans et plus); Samedi et dimanche, de 19h00 à 20h00 (pour tous) de 12 à 16 ans; entrée gratuite, de 14h00 à 16h00 (pour tous). Plongée sous-marine, tous les dimanches matins de 9h30 à 11h00 (pour tous). N.B. — Ce n'est pas un cours, mais bien un bain de plongée sous-marine LIBRE

PISCINE DU CEGEP DE RIMOUSKI

Les périodes de bain libre pour le public, en fin de semaine, sont terminées. Un nouvel horaire, en prévision des activités, sera présenté à compter du 2 juillet prochain

CEGEP DE RIMOUSKI

Pour toutes les activités socio-culturelles et sportives au Collège de Rimouski et à Rimouski même, signalez 723-6005

HEURES DES TRAINS

	Scotian	Océan
Vers l'Est	07.20	01.35
• Correspondance Gaspé Via CN		
Vers Ouest	06.05	23.40

FUTURES MAMANS

A vous, futures mamans, qui voulez vivre pleinement votre grossesse et votre accouchement, LE SERVICE D'EDUCATION PRE-NATALE DE RIMOUSKI INC. a ses infirmières autorisées qui vous aideront à vous y préparer. Pour tout renseignements, appelez Mme Belzile (723-5813) ou Mme Raymond (723-1768).

HORAIRE DES TRAVERSIERS

DEUX TRAVERSIERS entre MATANE et GODBOUT et BAIE-COMEAU du 1er MAI au 31 OCTOBRE, 4 DEPARTS de MATANE — 8.00 a.m. pour Godbout, 11.00 a.m. pour Baie-Comeau, 1.30 p.m. pour Godbout, 5.00 p.m. pour Baie-Comeau.

4 DEPARTS de la COTE-NORD — 8.00 a.m. de Baie-Comeau, 10.45 a.m. de Godbout, 2.00 p.m. de Baie-Comeau, 4.15 p.m. de Godbout. Un cinquième départ aura lieu si nécessaire.

M.V. TRANS-ST-LAURENT — Horaire des traversées pour 1973 — 3 voyages aller-retour par jour: Du 15 avril au 21 juin et du 5 septembre au 30 novembre. Départs de Rivière-du-Loup: 8h30, 11h45, 15h15. Départs de St-Siméon: 10h00, 13h30, 17h00 — 5 voyages aller-retour par jour: Du 22 juin au 4 septembre. Départs de Rivière-du-Loup: 7h00, 10h15, 13h45, 17h15, 20h30. Départs de St-Siméon: 8h30, 12h00, 15h30, 19h00, 22h00 — 2 Voyages aller-retour par jour: Du 1er décembre au 8 janvier 1974. Départs de Rivière-du-Loup: 9h00 et 13h00; de St-Siméon: 11h00 et 15h00.

AUTOBUS (LE VOYAGEUR)

Départs réguliers vers l'Ouest: 9:05 a.m. (Exp. MtL) — 12:30 p.m. — 6:10 p.m. (Exp. MtL) — 11:30 p.m. (Exp. MtL) — 9:05 a.m. et 12:30 a.m. (Exp. Québec) Le vendredi et dimanche, en surplus: 4:10 p.m. et 8:30 p.m. jusqu'à Québec... Vers l'Est, tous les jours: 5:15 p.m. (Sud jusqu'à Chandler); — 5:15 p.m. (vers Gaspé Nord) — 9:20 p.m. (jusqu'à Ste-Anne-des-Monts) — 2:40 a.m. (vers Ste-Anne-des-Monts) — 9:20 p.m. (tous les jours (jusqu'à Causapsal).

HORAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Pour la période estivale, à compter du 26 juin au 2 septembre, les heures d'ouverture de la Bibliothèque Municipale seront de 9h00 à 11h30; de 13h00 à 17h00 et de 19h00 à 20h30, du lundi au vendredi.

L'Union des Aides à domicile est un service d'aides familiales à domicile pour les familles à faibles revenus. Il s'adresse surtout à des cas pré et post natal et pour des services d'hospitalisation et/ou convalescence. S'adresser à 724-6118.

HEURES DES MESSES

CATHEDRALE: Samedi: 19h15; dimanche: 8h00, 9h30, 11h00, 17h00, 19h30. NAZARETH: Samedi: 19h00; Dimanche: 8h00, 9h30, 11h00. POINTE-AU-PERE: Sam.: 19h30; Dim.: 7h, 8h, 9h, 10h, 11h30, 17h, 19h30. SACRE-COEUR: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 12h00, 19h15. ST-ANACLET: Samedi: 8h00; Dimanche: 8h00 et 10h00. STE-AGNES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 19h30. STE-ODILE: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h00, 9h00, 11h00. ST-PIE-X: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h00, 10h30, 11h30, 19h30. Sur semaine: 16h00, 17h15 et 19h00. ST-ROBERT: Samedi: 19h15; Dimanche: 8h30 à 10h00, 11h00, 19h15. Sur semaine: 16h00, 17h15. ST-YVES: Samedi: 19h15; Dimanche: 9h30, 11h00, 19h30. STE-BERNADETTE-SOUBIROUS (Mont-Joli): 9h00, 11h00, 17h00, 19h00. NOTRE-DAME-DE-LOURDES (Mont-Joli): 8h00, 9h30, 11h00, 12h00, 19h30. STE-BLANDINE: Samedi: 19h15; Dimanche: 10h00 et 17h00. Eglise Chrétienne Evangélique, 68 rue Wilson, Nazareth — Office: 10h30 a.m. — Rév. Eugène R. McNUTT, pasteur — 723-7677.

Prévention et traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures a.m. et de 130 heure à 5 heures p.m. Le mercredi soir de 7 à 10 heures. 125 Boul. René-Lepage Est, Centre Médical, édifice "B". "Quand les choses ne tournent pas rond, que pouvez-vous faire?"

SERVICE DE REGULATION DES NAISSANCES

L'Equipe SERENA-RIMOUSKI, au service des couples et des groupements qui désirent des renseignements sur toutes les méthodes de régulation des naissances (planification familiale) Tél.: 723-2166 - 723-1419 - 724-2982 - 775-5760.

SERVICE DES AIDES FAMILIALES A DOMICILE

L'Union des Aides Familiales à Domicile offre ses services 8 heures par jour, 5 jours par semaine. S'adresser au téléphone: 724-6118, pour les cas d'hospitalisation, de convalescence et de maternité.

Défauts sur la Firenze

LES DEFAUTS DE LA FIRENZA NE TOUCHENT PAS A LA SECURITE

Trois mois d'enquêtes approfondies n'ont révélé aucun défaut de construction qui pourrait influencer sur la sécurité de conduite des voitures Firenze de General Motors, a déclaré aujourd'hui le ministre des Transports, M. Jean Marchand.

Un grand nombre de ces véhicules ont fait l'objet d'études soigneuses de la part d'équipes universitaires d'enquête (McGill, Saskatchewan et Nouveau-Brunswick) travaillant pour le compte de la Direction de la sécurité routière, des enquêteurs du Ministère, d'un ingénieur-conseil indépendant spécialisé en mécanique automobile et du personnel d'entretien et d'enregistrement des garanties de la General Motors du Canada.

Bien que les enquêtes n'aient pas révélé de défauts touchant la sécurité, elles établissent sans contester les faits suivants:

1) la qualité du travail accompli sur la chaîne de montage semblait moins grande à celle que les automobilistes canadiens s'attendent;

2) les réglages et réparations effectués par certains concessionnaires ont pu être de qualité douteuse, causant de nombreuses récriminations de la part des propriétaires de Firenze;

3) Certains propriétaires ont mal entretenu leurs voitures et se sont peu conformés aux instructions du constructeur, provoquant une usure prématurée des pièces et d'autres pannes; et 4) la dépréciation considérable de la Firenze est l'un des sujets de plainte qui revient le plus fréquemment.

M. Jean Marchand a précisé que le Ministère avait reçu plus de 300 lettres de plainte de propriétaires mécontents depuis le début de l'enquête, vers le milieu d'avril dernier.

Les enquêteurs du Ministère se sont mis en contact avec plus de 80 propriétaires de Firenze ayant formulé des critiques très dures sur leur voiture et ont inspecté de nombreux véhicules. Pour sa part, l'équipe de l'Université McGill a étudié en détail 5 voitures, tandis que celle de l'Université du Nouveau-Brunswick revoyait les rapports d'accidents de la province pour déterminer le nombre de Firenze impliquées. Selon les conclusions de cette étude, seules deux Firenze ont été impliquées dans les 5,000 accidents examinés et dans aucun des deux cas, on ne pouvait suspecter de défaillance du véhicule. L'équipe de l'Université du Saskatchewan a aussi étudié un accident de Firenze.

D'autre part, un ingénieur-conseil indépendant a soumis à des essais 7 Firenze et n'a remarqué aucun défaut pouvant nuire à la sécurité de conduite de la voiture. Cependant, l'état des véhicules semblait indiquer

un entretien insuffisant. Aucune des voitures examinées n'était exempte de défauts, mais aucun de ces défauts ne touchait réellement à la sécurité. L'ingénieur-conseil a conclu que les véhicules pouvaient être remis en parfait état grâce à des opérations appropriées d'entretien et de réglage.

Dans son rapport au Ministère, la General Motors a elle aussi affirmé que les ennuis mécaniques de la Firenze ne pouvaient vraisemblablement influencer sur sa sécurité de conduite. Dans bien des cas, ces ennuis étaient dus à un mauvais entretien ou à des réparations mal faites, ou encore à une combinaison des deux. Signalons que la General Motors a déjà assuré le Ministère de son intention de corriger ces problèmes à ses frais.

Les conclusions de l'enquête du Ministère sont à la disposition du public. Le dossier demeure d'ailleurs ouvert pour l'é-

tude de tout autre renseignement qui pourrait être envoyé au Ministère.

M. Jean-Marchand a tenu à expliquer ses remerciements aux plus de 300 propriétaires de Firenze qui ont écrit à la Direction de la sécurité routière. En même temps, il s'est dit préoccupé du fait que les automobilistes ne semblent pas se rendre compte de l'importance d'un entretien adéquat de leurs véhicules, surtout que ceux-ci deviennent plus compliqués d'année en année et nécessitent de ce fait le respect des instructions du constructeur pendant toute leur durée utile.

Le Ministre a conclu en invitant les propriétaires de Firenze ainsi que tous les autres automobilistes à prendre contact avec la Direction de la sécurité routière du ministère fédéral des Transports, s'ils croient que leur véhicule peut être dangereux. Toute plainte fait l'objet d'une enquête rigoureuse, a assuré M. Marchand.

F.O.F.R. Fédération des Organismes Familiaux de Rimouski

La Fédération regroupe divers organismes familiaux qui ont pour but de promouvoir les intérêts généraux de la famille, aux points de vue physique, social et moral. Son centre de documentation situé à 148 est Saint-Germain, Rimouski vous attend les mardi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00. Tél.: 724-5255.

Les personnes intéressées à faire partie du Club de Tir à la Carouche Enr., n'ont qu'à signaler le numéro de téléphone 723-2581. Aussi, tir au pistolet et à la carabine.

UNITÉ SANITAIRE RIMOUSKI

Clinique d'immunisation:

Mardi, 7 août: St-Eugène: 2.00 à 3.00 heures
Mercredi, 8 août: St-Anacle: 2.00 à 3.00 heures
Jeudi, 9 août: St-Pie-X: 2.00 à 3.00 heures
Vendredi, 10 août: Rimouski (U.S.): 2.00 à 4.00 heures

Clinique antituberculeuse:

Mardi 7 août: Rimouski (U.S.) à 1.30 heure.

YVAN GARNEAU
ARPENTEUR - GEOMETRE
202, de la Cathédrale, Rimouski
Tél. bureau et résidence: 723-3214

(jno)

Paul-A. Gendreau Marion Pelletier Claude-H. Gendreau
B.A. LL.L. B.A. LLL. B.A. LL.L.

GENDREAU, PELLETIER & GENDREAU
AVOCATS

2 est Evêché,
Rimouski, Qué.

Tél.: (418) 724-4416

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Ass.
COMPTABLES AGREES

320 St-Germain est, Suite 503, Rimouski, Qué.
Tél.: 724-4136

Associés résidents:

Benoit Sylvain, C.A. Gilles Lévesque, C.A.
Clément Duchesne, C.A. Denis Trudel, C.A.
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke,
Trois-Rivières et Ottawa

Au Magasin

ROBERT ST-PIERRE
316, ave Michaud — 723-7549

Nous vous offrons aujourd'hui un nouveau lot de tricolettes dans les tons unis, fleuris et carrautés. Aussi le nylon assorti de toutes les couleurs.

PRESIDENT

Le Premier ministre du Québec et ministre de l'Éducation par intérim, M. Robert Bourassa, annonce la nomination de M. Robert Després au poste de président de l'Université du Québec. Agé de 48 ans, M. Després succède à M. Alphonse Riverin qui a pris sa retraite.

Le nouveau titulaire était président de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec depuis quatre ans.

Avant d'occuper la fonction de sous-ministre du Revenu de juillet 1965 à septembre 1969, M. Després était à l'emploi de la Société d'Administration et de Fiducie et membre de son comité exécutif. Il est aussi membre de plusieurs associations.


M. Després est marié et père de quatre enfants.

LE MAGASIN CO-OP DE STE-ODILE

(LA BONNE ENTENTE) 470 rue Tessier
Tél. 723-6513 (Le magasin où le client est propriétaire) Tél. 723-6513

"CO-OP" signe d'économie

ROTI DE PALETTE
Coupe entière
BOEUF DE L'OUEST

Catégorie A—LB **.87** 

ROTI de haut de côtes
désossé,
Pot-au-feu - Lb **1.19**

ROTI petit os d'épaule
La livre **1.17**

SAUCISSE FRAICHE
"CO-OP" -
La livre **.77**

TETE FROMAGEE
"Bilopage" - 10 oz **.59**

CRETONS
"LEGRADE" -
10 oz **.79**

BACON
V.P. "CO-OP" -
16 oz **1.35**

SAUCISSES FUMÉES
"FEDERAL" -
Pq 1 lb **.79**

JAMBON FUME
Demi-cottage Co-op
La livre **1.39**

GRAISSE
de rôti 7 oz **.37**

POISSONS

Filet de sole	SAUMON
Congelé	Un bout ou l'autre
La livre	lb 1.37
1.09	Centre ou tranche
	lb 1.49

NOS FAMEUSES COUPES FRANÇAISES

Rosbif "CO-OP" La livre **1.79**

Steak ATTENDRI "CO-OP" Lb **1.89**

Steak Chateau-briand La livre **1.89**

DETERSIF en poudre



(p.m. 1.49)
Bte de 5 livres **1.29**

PAPIER ESSUIE TOUT "WHITE SWAN" **.59**

MAYONNAISE Hellman's 16 oz .49	RAGOUT boulettes "Cordon Bleu" 20 oz .99	HUILE végétale 'Gattuso' 32 oz .85
PECHES demies Del. Monte 19 oz .39	Salade aux fruits Del Monte 19 oz .39	PAIN de viande "Prem" 12 oz .63
BEURRE D'ARACHIDES "York" 16 oz .60	TOAST MELBA "Old London" 100's .59	CHASSE-MOUSTIQUES "Off" 5 oz .99
INSECTICIDE "Raid" 14 oz Maison Jardin 1.79	Papiers-mouchoirs "Kleenex" 2 plis Blanc-rose jaune 200's .37	DETERGENT Liquide 24 oz 'Sunlight' (P.M. 2/89) 2.77
BISCUITS Christie Méli-mélo 7 oz .40	BISCUITS Christie Flings Cheddar 4 oz .35	BISCUITS Christie Flings Oignon 4 oz .35

THE "CO-OP" Orange Pekoe 100's **.62**

VINAIGRE Blanc pur "Co-op" 128 oz **.69**

EAU de Javel Concentré "Co-op" 128 oz **.48**

CRISTAUX D'ORANGES "Co-op" 4's **.45**

LAIT INSTANT "CO OP" — 3 lbs **1.65**

FROMAGE tranché "Co-op" 8 oz **.41**

MARGARINE "Co-op" 16 oz **4/.99**

NOURRITURE chiens "Co-op" 15 oz **.11**

NOURRITURE chats "Co-op" 15 oz **.11**

RIZ ZENITH "Co-op" 2 lbs **.48**

SOUPE "CO-OP" aux tomat. 16 oz **3/.39**

TOMATES "Co-op" 19 oz **.28**

SOUPE "CO-OP" aux lég. 10 oz **3/.39**

FRUITS ET LEGUMES DE PREMIERE QUALITE

Carottes E.U. Canada no 1 5 livres **.65**

Nectarines "Californie" Grosseur 96 Canada no 1 **6 pour .49**

PRUNES 'GOLDEN' Produit E.U. Canada no 1 **.43** LB



BLE D'INDE ONTARIO CANADA NO 1 **5 pour .55**

PETITES ANNONCES

TARIF

\$1.00 pour 25 mots
\$0.02 le mot additionnel

MAISONS À VENDRE

- A VENDRE** — Maison neuve, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, intérieur gyproc, extérieur brique et clapboard de masonite, planchers tapis et tuiles. Approuvée par S.C.H.L. Située rue Principale à St-Anaclet. S'adresser à Construction Métis Inc., tél. 724-2212 ou 723-9548. (JNO)
- A VENDRE** — Maison à deux logements, grand terrain, située dans St-Robert. Pour informations, s'adresser au propriétaire à 171 ouest St-Laurent. (7)
- A VENDRE** — Bungalow, 7 pièces, situé à Rimouski, 68 de l'Eglise, Nazareth, extérieur clapboard aluminium. Tél. 724-4660 et visiter du lundi au vendredi. (18-25-1)
- A VENDRE** — Maison à 2 étages, dont 4 chambres, style canadien, sous-sol pouvant faire un logement. S'adresser à 723-8497. (25-1)
- A VENDRE** ou à LOUER — Roulotte Parkwood, 60' x 12', meublée ou non, Roulotte Général 1967, 28' x 10', avec annexe. Camping de Lavoie, Rivière-Hâtée. Disponible le 27-08-73. Tél. 724-4754 après 5h. p.m. (25-1-8-15)
- A VENDRE** — Grande maison, construction assez récente, vaste terrain, vue sur le fleuve, à proximité de la ville de Rimouski. 736-4643 après 6 hrs.
- A VENDRE** — Chalet, chauffé à l'année longue, meublé, situé au Lac Noir. Prix à discuter. Tél. 723-6263. (1)
- A VENDRE** — Chalet situé à Ste-Flavie ouest, tél. après 6 heures le soir à 724-5072 ou 775-7359. (1)
- A VENDRE** — Chalet situé à St-Vaïé-rien (Lac à la Pelle), meublé, tél. 723-8542. (1)
- A VENDRE** — Maison à 281 St-Germain Est, dans le plus beau centre commercial. Adressez-vous au no tél. 723-6353. (1)
- A VENDRE** — Chalet 22' x 22', deux chambres, cuisine, eau courante, électricité à proximité, situé au Lac Macpès, St-Narcisse. Tél. 723-7098. (1-8)
- A VENDRE** — Duplex, zone commerciale, située à 172 rue Keable. Tél. 723-4859. (1)
- A VENDRE** — Maison, genre bungalow, construit en déc. 1972. S'adresser à 110 rue Normandie. Tél. 723-7218. (1-8-15-22)

TERRAINS À VENDRE

- A VENDRE** — Terrain, quartier résidentiel, vue magnifique sur le fleuve, situé sur la rue Elizabeth, aussi beau grand terrain rue Lausanne. S'adresser au tél. 723-7992 ou 736-4610. (4-11-18-25-1-8)
- A VENDRE** — Terrain 85' x 100', situé à Ste-Odile. 723-3870. (25-1-8-15-22)
- A VENDRE** — St-Pie-X, terrain résidentiel, situé à 52 avenue de l'Auvergne, eau, égout, boudure et pavage de rue complétés. Prix: \$3,500.00. Tél. 724-2271. (25)

AUTOS À VENDRE

- A VENDRE** — Peugeot 68, transmission ordinaire, aussi couchette et bureau pour enfant. Tél. 723-8838. (1)
- A VENDRE** — Vega 1973, 5,000 milles, transmission manuelle, cause départ. Tél. 723-4249 (bur), 723-5175 (soir).
- A VENDRE** — Renault 1971. S'adresser à 724-4870 après 6 heures. (25-1)
- A VENDRE** — 2 autos, aussi permis de taxi de la ville de Rimouski. Tél. 723-2775 de 9 heures à midi. (1-8)
- A VENDRE** — 1 Ford Galaxie 500, convertible, bleu et blanc, ainsi que portes et fenêtres usagées. Tél. 723-7931. (11-18-25-1)
- A VENDRE** — Camion 1 tonne, roues doubles, Chevrolet 1968, en parfaite condition, 32,000 milles. S'adresser à 723-4150 entre 5 et 7 heures. (1)
- A VENDRE** — Plymouth 66, \$400.00; Dodge Coronet 66, 318, automatique, \$650.00; Acadian Canso 66, \$450.00; Ford Fairlane 63, 6 CC, manuel, \$250.; Pick Up Fargo 66, demi-tonne, 45,000 milles, peinture neuve, 724-6969 ou 723-3969. (1)
- A VENDRE** — Corvaire 1969, 22,000 milles, bas prix, 723-1423 après 5 hrs.
- A VENDRE** — Station Wagon, Chevy II, 1966, transm. automatique, bonne condition. Tél. 723-1291. (1)

DIVERS À VENDRE

- LE MAGASIN DE SECONDE MAIN ENR.** — Achetons, échangeons, vendons, meubles et articles usagers. Nous faisons la vente et l'échange de patins. S'adresser à: Au Seconde Main Enr., déménagé à 208 rue St-Cyprien, ancien entrepôt de D'Anjou. Tél. 723-4611. (JNO)
- A VENDRE** — Pour restaurant. Machines à hot dog et à hamburger, dont une pour la cuisson de la viande, l'autre à la vapeur pour le pain, électrique, à l'état neuf. Tél. 724-5012. (25-1-8)
- A VENDRE** — Tracteur spécialement aménagé pour chasse et pêche, évier de cuisine, moteur 1 force, portes extérieures et chassis, planches de seconde main. Tél. 723-8224. (13-20)
- A VENDRE** — Laveuse et sècheuse automatique de luxe usagées, sècheuse en très bonne ordre, à prix d'aubaine. Tél. 723-6380. (1-8)
- A VENDRE** — Bateau 45 forces "Johnson", coque de bois verni, dessous en fibre de verre, en très bonne condition, \$1,200.00, avec remorque, tél. 723-4389, M. Ovilon Lechasseur, 173 de la Sapinière, Rimouski. (1-8)
- A VENDRE** — Laveuse-essoreuse, poêle électrique à 2 rondes et fourneau. Tél. 723-5303. (1)
- A VENDRE** — Chien St-Bernard pure race 2 ans, avec niche, traîne et attelage, raison: déménagement, prix à discuter. S'adresser à 186 St-Laurent ouest. (1)
- A VENDRE** — Couchette 30" x 54", siège d'auto bébé, aussi polisseuse neuve. S'adresser à Tél. 736-4606. (1)
- A VENDRE** — Laveuse-sècheuse, McLary, \$225.00, frigidaire 11 pi. cu. \$75.; en bon état. Tél. 724-6603 aux repas.
- A VENDRE** — Deux pneus 700-13 d'été à très bon prix. Batterie d'orchestre toute équipée. Stéréo tape pour automobile avec ses hauts-parleurs. Tél. 723-4387. (1)
- A VENDRE** — Honda 500, 4 cylindres, en très bonne condition, 1972, dossier et crush-bar inclus. S'adresser au no. 723-7208 ou 723-1374. (1)
- A VENDRE** — Poêles élect. et huile, élect. et bois, poêles élect. 30", 24"; TV 15" N.B.; lit 54", 30" x 60", 30" x 54"; bureau, laveuse conventionnelle, sècheuse, sets de cuisine, sommiers-lames, tél. 723-2566. (1)
- A VENDRE** — Ménage au complet comprenant: mobilier de chambre, set de cuisine, chaises, etc., etc. S'adresser à M. Edgar Marois, 723-7797. (1)
- A VENDRE** — Tente roulote Rembler 1971, en bonne condition. Tél. 723-8345. (1)
- A VENDRE** — Robe de mariée d'automne, d'une haute valeur, laissée à prix ridiculement bas. Grandeur 12 ans. Tél. 723-9167. (1)

LOGEMENTS À LOUER

- A LOUER** — Logements 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, situés dans édifice moderne, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, service d'intercom et buanderie. 723-6161. (JNO)
- A LOUER** — Logement de 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, prises pour lessiveuse et sècheuse, stationnement. Libre immédiatement. Situé rue St-Robert. Tél. 723-9548 ou 724-2212. (JNO)
- A LOUER** — Logement 4 1/2 pces, tapis mur-à-mur, chauffé, éclairé, meublé ou non, au choix, libre immédiatement, situé au 351 Pierre D'Anjou. Tél. 724-2740. (JNO)
- A LOUER** — Logements 1 1/2 et 2 pièces, meublés, situés à St-Pie X, tél. 723-2504. 18-25-1-8-15-22-29)
- A LOUER** — Logement 5 1/2 pièces, rue Duchesne, St-Anaclet, entrée laveuse et sècheuse, tapis dans le salon, entrée indépendante, stationnement asphalté, \$120.00 libre le 1er septembre. Tél. 723-9546 ou 723-5791. (JNO)
- A LOUER** — Logements neufs de 5 1/2 pièces, situés rue Principale, St-Anaclet. Entrée laveuse et sècheuse, tapis dans le salon, entrée indépendante, stationnement en asphalte. Tél. 723-9478. (11-18-25-1)
- A LOUER** — Logement de 6 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé à 169 des Saules, \$130.00 par mois, libre le 1er septembre. Tél. 723-7941. (25-1)
- A LOUER** — Logement neuf à louer, 4 1/2 pièces, avec tapis, chauffé, à St-Narcisse. Tél. 735-2884. (1)
- A LOUER** — Logement 5 1/2 pièces, chauffé, repeint à neuf, libre immédiatement, situé à 210 Ouellet (près de l'église St-Robert) Tél. 723-6324. (1)
- A LOUER** — 2 logements de 3 pièces chacun, meublé ou non, situés à St-Robert, libres immédiatement. S'adresser à 724-5107. (1-8)

A LOUER — Appartement 5 1/2 pièces, non meublé, \$100.00 par mois, situé à 333-A, Ave Sirois, propre, libre le 1er sept. Tél. 723-7347. (1)

A SOUS-LOUER — Appartement 1 1/2 pièces, semi-meublé, situé au centre-ville (162 Evêché ouest). Libre immédiatement. Tél. jour: 723-9274, soir: 724-2100. (1)

A LOUER — Logement 3 1/2 pièces, semi-meublé, électricité, chauffage et taxes inclus, prix: \$130.00 par mois, libre à la mi-août. Tél. 723-7323. (1-8)

A SOUS-LOUER — Appartement 5 1/2 pièces, non meublé, situé centre-ville. Tél. 723-6471. (1)

A LOUER — Grand 4 1/2 pièces, moderne, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tapis mur-à-mur, situé rue St-Pierre. Tél. 723-4474. (1)

A SOUS-LOUER — Logement 5 pièces, situé au 215 St-Jacques, Rimouski, tél. 724-5287 ou 723-3581. Libre le 1er septembre. (1)

A LOUER — Chalet situé au Lac Petit Ferré, St-Narcisse, électricité, eau, meublé. Tél. 724-4036. (1-8)

A LOUER — 2 bachelors de 1 1/2 pièce meublés, chauffés, éclairés, tapis, 1 libre le 1er août, 1 libre le 1er septembre. Tél. 723-1092. (25-1-8-15-22)

A LOUER — Logement meublé, 2 1/2 pièces, situé à 406 Pierre D'Anjou à St-Robert. Libre le 1er septembre. Tél. 724-4676. (25-1-8)

A LOUER — Logement 4 1/2 pièces, tapis mur-à-mur, situé à St-Anaclet, \$70.00 par mois, libre immédiatement. Tél. 724-4530 - 724-4845. (25-1-8-15)

A LOUER — Logements 4 et 5 pièces, situés sur la 13e rue, St-Pie X. Tél. 723-2504. (11-18-25-1-8-15-22-29)

A LOUER — Logements 4 1/2 et 5 1/2 pces, non meublés, chauffés, éclairés, situés rue St-Pierre. Tél. 723-8658. (JNO)

A LOUER — Tente-roulotte et roulote. Tél. 723-6441. (25-1)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, chauffé, libre le 15 août ou 1er septembre. S'adresser tél. 723-9894 ou 724-4303. (1)

A LOUER — Logements de 3 1/2 pièces, chauffé, situé coin 279 St-René et Sirois. Tél. 723-7427. (1)

A LOUER — Bachelors, chauffé, meublé, éclairé, situé à 275 rue St-Robert, libre immédiatement. Tél. 723-4081. (1-8)

A LOUER — Appartement 1 1/2 pièce, situé près hôpital, strictement privé, meublé, cuisinière élect., frigidaire, etc. S'adresser le soir à 175 rue Ste-Anne. Tél. 723-7126. (1-8)

A LOUER — Bachelor meublé, chauffé, entrée privée, conviendrait pour une ou deux personnes. S'adresser à 723-5359.

A LOUER — 2 bachelors meublés, tapis mur-à-mur, libre immédiatement. Tél. 723-2936. (1-8)

A LOUER — Logement rénové de 4 1/2 pièces, tapis mur-à-mur, chauffé, \$120. par mois incluant taxes de locataire. Tél. 724-6256. (1)

A LOUER — Logement de 5 1/2 pièces, situé à 88 Notre-Dame Est à Rimouski, 1er plancher, grand parterre à l'arrière, libre le 1er septembre. \$130.00 par mois, chauffé. Pour visite, téléphonez à 723-4315 ou 723-4291. Pierre Turcotte. (1)

CHAMBRES À LOUER

A LOUER — Chambres, appartements de 1, 2, 3, 4 1/2, 6 et 8 pièces meublés, au centre-ville, prélatés posés, 220 V, taxe d'eau payée. S'adresser à Mme Estelle Joubert, 113 ouest, Evêché, Rimouski, tél. 723-3201. (JNO)

A LOUER — Chambres doubles ou simples, permission de cuisiner, entrée indépendante, stationnement, libres immédiatement ou à réserver pour étudiants ou étudiantes, situées au centre-ville. Tél. 8569. (4 juil. au 5 sept.)

A LOUER — Grande chambre à deux lits pour garçon ou fille. Grande salle de séjour avec téléphone, télévision, aussi permission de cuisiner, tapis mur-à-mur à St-Pie-X. 723-8826. (25-1)

A LOUER — Attention travailleurs, chambre avec cuisinette, salon, entrée indépendante, meublée, etc., situé rue du Coteau, face à Dickner Inc. Tél. 723-1463. (11-18-25-1-8)

A LOUER — Chambre (tapis mur à mur) située au centre ville près de l'Université, avec cuisinette et salle de séjour. Tél. 723-6161. (JNO)

A LOUER — Chambres meublées, comprenant salon, salle de bain, entrée indépendante. A côté de La Grande Place. S'adresser au tél. 723-6064. (18)

A LOUER — Chambres aménagées pour faire la cuisine. Poêle et frigidaire compris. Entrée privée. Centre-ville. Libre immédiatement. Tél. 723-7366. (18-25-1-8-15)

A LOUER — Grande chambre avec lavabo, entrée adjacente, située près de l'hôpital, 175 Ste-Anne. 723-7126. (1)

DIVERS DEMANDÉS

DIVERS — ACHETEURS DE TONDEUSES: Rimouski Chain Saw Inc, 333 de la Cathédrale — pour vente d'une tondeuse de marque reconnue, à des prix incroyables. Qualité et service garantis. Tél. 723-5132. (JNO)

DIVERS — Argent à prêter, 1ère et 2e hypothèque, service rapide. Immeubles et Placements J.A. Inc. Courtier. 723-6335. (JNO)

ATTENTION — M. Jacques Raymond avise la population qu'il est dépositaire des produits Filter Queen et avons en main toutes les pièces nécessaires et faisons la vente de l'appareil. Communiquez avec Ray-Lo Enr. 81 est, St-Jean-Baptiste, Rimouski ((723-7577. (JNO)

A LOUER — Belles chambres simples ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, frigo individuel, lavabo. Entrée indépendante. stationnement. Divers endroits au centre-ville, rue Cathédrale, Evêché, St-Germain, Ste-Ursule (près de l'Université), Léonard (près de l'Edifice Prov.), Jean Brillant et Blais. Tél. 723-3866 ou 723-5025. (JNO)

COMMERCE A VOTRE PORTEE — Aimerez-vous être propriétaire de votre commerce? Pas besoin de bureau pour commencer. Commencez à la maison, à temps partiel ou à plein temps. Parfait pour les équipes époux et épouses. Ecrivez à C.P. 484, Rimouski. Aucune obligation. Prenons le café ensemble et discutons-en.

ON DEMANDE — Vous voulez sortir de la maison... aux heures qui vous plaisent? Vendez les produits Avon, près de chez-vous et gagnez de l'argent. Tél. 724-6616, G. Lavoie. (6 juin au 15 août inc.)

ON DEMANDE — Si vous voulez améliorer votre revenu, ou un emploi permanent, et que vous avez entre 30 et 45 ans, une automobile et du courage, expérience du public utile. Pour applications, tél. le lundi et mardi avant-midi seulement à 723-6380. (18-25-1-8)

PROPRIETE AU BORD D'UN LAC DEMANDEE — Grande superficie, avec au moins un mille de rivage, bonne pêche essentielle. S.V.P. envoyer tous les détails à J. Jones, B.P. 852, Station K, Toronto, Ont. (JNO)

DIVERS — Fille avec 5 ans d'expérience garderait enfant chez elle à la semaine ou au mois, de préférence âgée de 1 an à 3 ans. De 8 hrs à 17 hrs. Si intéressé, veuillez téléphoner au numéro 723-1714. (1)

DIVERS — Jeune fille offre ses services pour garder le jour du lundi au vendredi. Tél. 723-7346. (1)

Nous acceptons les petites annonces dans LE RIMOUSKOIS jusqu'au lundi midi.

FERME POUR VACANCES

Le salon de coiffure pour hommes de M. Isaïe Bouillon, situé ave Michaud, à St-Robert, est fermé pour la semaine du 5 au 11 août pour vacances annuelles.

PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'évènement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE RIMOUSKI		
ST-LAURENT, Jean-Paul	57, rue Principale, St-Anaclet de Lessard (paroisse),	Epicerie

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT, DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU :

SECRETARE GENERAL
Case postale 190, Station B,
Québec 2, Qué

Unité mobile ophtalmologique

Eduquer le public à prendre soin de ses yeux est un travail de longue haleine. Parlez-en avec l'équipe de l'Unité mobile ophtalmologique.

"Plus de six canadiens de tout

âge perdent la vue chaque jour par suite d'accident ou de maladie," nous dit le Dr Arthur Labelle, co-ordinateur de l'Unité mobile ophtalmologique et secrétaire de l'Association des

ophtalmologistes du Québec. "Le personnel à bord fait subir un examen médical complet des yeux à environ 100 personnes par semaine et, selon les statistiques, 39% de ces gens souffrent de maladies oculaires."

"Nous connaissons les causes de la plupart des maladies des yeux qui conduisent à la cécité", ajoute-t-il, "et nous savons comment en enrayer les dommages si elles sont détectées à temps."

L'équipe de l'Unité mobile visite les municipalités rurales du Québec afin de découvrir les troubles visuels assez tôt pour éviter des dommages permanents aux yeux et d'enseigner aux gens comment prendre soin de leurs yeux.

Le Service de prévention de la cécité de la Division du Québec de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, de concert avec l'Association des ophtalmologistes du Québec, dirige le fonctionnement de l'Unité mobile et travaille en collaboration avec les bénévoles des diverses régions qu'elle visite.

"Au sein de l'équipe, on retrouve des ophtalmologistes qui ont offert leurs services pour une ou deux semaines", dit le Dr. Labelle. Sous sa direction, un personnel qualifié de l'I.N.C.A. établit le programme de la journée dans chaque municipalité visitée.

L'Unité mobile, la première du genre au Québec, fut offerte en 1972 par deux Clubs Lions de l'Ontario. L'an dernier, dans les 14 municipalités visitées, 1497 patients ont subi un examen médical complet des yeux.

La tournée de cette année de l'Unité mobile est rendue possible grâce aux subventions de la Division du Québec de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, de la Fédération des médecins spécialistes du Québec et de l'Association des ophtalmologistes du Québec. Encore une fois, l'Unité mobile ophtalmologique atteint son but principal, soit fournir des soins médicaux oculaires à une population vivant dans une région où de tels soins ne sont pas accessibles.

L'Unité mobile visitera Amqui du 17 septembre au 22 septembre. Pour plus de renseignements, téléphonez à (418) 629-3360.

Chômage

Le CTC a accusé, le gouvernement de "gabegie impardonnable" au sujet des derniers chiffres sur le chômage.

"Le fait que le chômage a monté au lieu de baisser de mai à juin indique une gabegie impardonnable de la part du gouvernement fédéral," a déclaré M. Joe Morris, vice-président exécutif du CTC.

"Le gouvernement a adopté récemment des politiques entraînant des taux d'intérêts plus élevés sur les prêts et les hypothèques, ce qui ne peut manquer de provoquer une continuation du chômage élevé.

"De plus le taux d'accroissement de la circulation monétaire a été ralenti, réduisant ainsi le pouvoir d'achat du Canadien moyen.

"Il en est résulté une reprise de la tendance vers un chômage accru.

"Le taux de chômage chez les jeunes est au niveau scandaleux de 9.1 pour cent; beaucoup d'entre eux seront condamnés à des années de chômage chronique. Le Québec et les provinces atlantiques, qui, depuis des années, sont accablés d'un chômage catastrophique, seront encore perdants.

LA PECHE

L'air marin vous apportera une sensation de bien être tandis que votre guide, un vieux loup de mer, dirigera sa barque, ordinairement de type Cape Sable, vers les endroits fréquentés par les meilleurs adeptes de la pêche en mer et lorsque le moteur ralentira et que vous jetterez votre ligne dans les eaux poissonneuses de l'Atlantique, vous vous sentirez tout-à-coup merveilleusement libre.

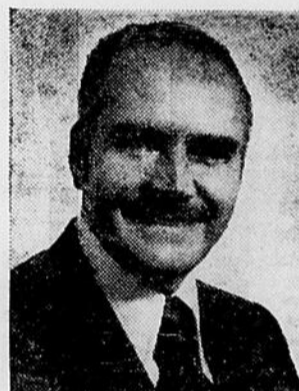
Que vous taquimiez la morue ou le flétan, que vous pêchiez le maquereau à la cuiller ou choisissiez de livrer bataille aux énormes thons bleus qui fréquentent les côtes de Nouvelle-Ecosse, l'attente est tout aussi excitante et le combat pleinement satisfaisant. Ce sport est accessible à tous — jeunes et vieux, hommes et femmes en quête d'aventure passionnante. Aucun permis n'est nécessaire; le tout est relativement simple

et tout le monde partage le même plaisir.

Quel que soit l'endroit de Nouvelle-Ecosse où vous vous trouvez, il vous sera toujours facile de louer un bateau qui vous conduira directement là où la pêche est bonne. Tout le matériel dont vous avez besoin se trouve à bord. Cependant, si vous comptez vous attaquer au thon, il est prudent de vérifier l'équipement avec le patron du bateau. Ne vous souciez pas des appâts, ou de ce que vous ferez de vos prises, votre "capitaine" est là pour s'occuper de tout ça. Soyez tout à ce que vous faites et profitez-en. S'il s'agit de votre première pêche, il vous montrera comment faire, mais si vous êtes un expert, il se contentera de vous conduire.

Il existe des centaines de minuscules villages, le long des côtes de Nouvelle-Ecosse, dont les gens vivent de la mer et toujours près d'elle. Ils connaissent l'océan et ses richesses comme un homme d'affaires connaît son commerce et ils sont des guides précieux pour l'amateur de pêche en Mer. Ils vous conduiront volontiers, vous, votre famille et vos amis aussi, et une inoubliable journée de pêche coûtera pour le groupe, de \$30 à \$50. La pêche au thon revient plus cher, de \$50 à \$75. Mais vous pouvez aussi louer des bateaux à l'heure, à la demi-journée, pour faire la pêche ou tout simplement une petite excursion. Lorsque c'est la saison, la pêche au thon, au maquereau, à la morue, à l'aiglefin et au flétan est passionnante pour tous.

Nomination AIR CANADA



HERVÉ LESAGE

Maurice d'Amours, vice-président de la Région Est d'Air Canada, annonce la nomination de Hervé Lesage au poste de directeur général au district de Québec.

Avant sa nomination, monsieur Lesage était directeur de la promotion des comptes spéciaux pour la Région Est à Montréal.

Au cours de sa carrière, il a rempli d'importantes fonctions pour la Société au Canada et en Afrique, et plus particulièrement en France, où il fut le premier directeur au moment de l'inauguration du service entre Montréal et Paris.

Pilote breveté, il occupe ses moments de loisir au commandement de divers appareils légers. Monsieur Lesage est marié et père de deux enfants.

LOGEMENTS A LOUER

Des 4 1/2, 3 1/2 pièces semi-meublés et meublés, rue Godbout. Téléphoner après 5h. au no :

723-8210

(JNO)

APPARTEMENTS ESTELLE

Logements de 4 1/2 pièces non meublés, \$85.00 par mois.

723-5456

(j.n.o.)

AMEUBLEMENT DE BUREAU SUR CATALOGUE

Robert Côté Enr.

FOURNITURE DE BUREAU - ARTICLES DE CLASSE

P A P E T E R I E

9 est, St-Jean-Baptiste

Rimouski

723-3066

EN VEDETTE DU JEUDI AU DIMANCHE "LES SELECTIONS" ENTREE LIBRE

Le jeudi : Auto-Ressac. Le rendez vous d'orchestres est arrêté pour les vacances. Il reviendra le 15 septembre.

HOTEL DU HAVRE

Chambre et pension, journée, semaine et mois.

RIMOUSKI-EST

723-1636

Nouvelle ordonnance sur la navigation aérienne

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a rendu public aujourd'hui une nouvelle Ordonnance sur la navigation aérienne afin d'améliorer la sécurité des vols de jour sur le territoire canadien. Cette Ordonnance qui entrera en vigueur le 1er février 1974, imposera des normes minimales régissant l'installation de systèmes et d'instruments de vol.

L'Ordonnance sur la navigation aérienne, Série II, n° 19, est publiée conformément à la Loi sur l'aéronautique et le Règlement de l'air concernant les vols de jour effectués selon les règles de vol à vue (VFR).

Cette Ordonnance contient entre autres les dispositions suivantes :

1) Nul ne peut exploiter un aérodyne en vol VFR de jour s'il n'est :

- a. muni d'un indicateur de vitesse aérodynamique, d'un système altimétrique, et d'un compas magnétique, ou d'un système indiquant l'orientation ma-

gnétique; et si b. chacun de ces instruments n'est en état de fonctionner correctement tous devant, à l'exception des systèmes installés à bord des aéronefs désignés comme ultra-légers, avoir été approuvés par le ministre des Transports.

2) Un chronomètre de fonctionnement sûr est facilement disponible pour tous les membres d'équipage de conduite.

3) Si un autre chronomètre est installé à bord d'un aérodyne autre qu'un aéronef désigné comme ultra-léger, cette installation doit être approuvée par le ministre par l'intermédiaire d'un de ses fonctionnaires.

Le ministre a ajouté qu'à l'étape de l'élaboration de cette Ordonnance sur la navigation, l'industrie de l'aviation avait été consultée et qu'elle s'était montrée favorable à l'adoption de cette autre mesure de sécurité pour les vols de jour effectués selon les règles de vol à vue.

Nouvelles normes d'émissions automobiles pour 1975

MM. Jean Marchand et Jack Davis, respectivement ministres des Transports et de l'Environnement, ont annoncé conjointement aujourd'hui que le Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles serait bientôt modifié, afin de mieux protéger la santé publique grâce à une nouvelle diminution du contenu nocif des gaz d'échappement, principale source de pollution atmosphérique.

Les modifications projetées pour 1975 permettront de réduire la quantité d'hydrocarbures imbrûlés et d'oxyde de carbone dans les gaz d'échappement des véhicules automobiles. Les deux ministres ont souligné que la qualité du milieu au Canada a été le critère prédominant dans cette décision, puisque le taux de ces gaz nocifs dans l'atmosphère cause actuellement des préoccupations dans certaines zones urbaines.

Les normes de 1973 sur les émissions automobiles ont permis de réduire de 70% la quantité de gaz nocifs émis par les véhicules neufs, à comparer aux

moteurs sans dispositifs anti-pollution d'avant 1966. Les nouvelles normes, qui doivent entrer en vigueur le 1er janvier 1975 réduiront cette quantité de 5% encore sans augmenter le prix des automobiles fabriquées par les constructeurs automobiles nord-américains, ni leur consommation de carburant et sans en réduire les performances. En effet, les normes proposées n'imposeront pas l'installation de convertisseurs catalytiques assez coûteux sur les véhicules neufs.

Les normes de 1975 seront plus sévères que les normes actuellement en vigueur, mais moins sévères que celles des Etats-Unis. Pour respecter les normes américaines de 1975, les constructeurs devront équiper de nombreux modèles de convertisseurs catalytiques. Ces nouveaux dispositifs anti-pollution qui pourraient coûter plus de \$50, ne seront pas nécessaires pour respecter les normes canadiennes. A part cette différence, les voitures mises en vente au Canada seront équipées d'un moteur semblable à celui qui sera installé sur celles vendues au Etats-Unis.

La réduction des émissions novices prévue dans les normes canadiennes de 1975 pourra être réalisée grâce à l'évaporation avancée du carburant, à l'allumage électronique et à des carburateurs améliorés. Toutes ces techniques sont déjà au point et peuvent être appliquées sans difficultés.

M. Marchand a précisé que les nouvelles normes envisagées seront publiées sous peu dans la Gazette du Canada.

A louer

2 1/2 - 3 1/2 meublés, situés rue St-Pierre. Aussi dans St-Robert, 2 1/2, 3 1/2, 5 1/2, modernes.

723-5456

(j.n.o.)

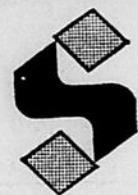
A VENDRE

Décoration de parterre. Chaise et table pliante. Puits décoratif en bois solide, émaillées. En montre au 171 St-Germain ouest. Tél. 723-6232.

(JNO)



Le PRIX À L'UNITÉ Steinberg vous montre instantanément les économies à réaliser.



Charte des DROITS DU CONSOMMATEUR

1 LE DROIT D'ÊTRE RENSEIGNÉ

Nous nous engageons à continuer de vous offrir un style de publicité qui dit bien ce qu'elle veut dire et ne prête pas à de fausses interprétations. Nous revisons constamment les étiquettes de nos produits et les affiches de nos supermarchés et nous continuons d'oeuvrer ferme pour fournir au consommateur le plus de renseignements pertinents sur tel et tel produit. Nous vous parlerons des prix à l'unité et de la datation des produits; nous vous expliquerons comment vous en servir le plus facilement et le plus rapidement possible... et nous vous renseignerons également sur l'aspect nutritif des aliments mis à votre portée, etc. etc. Nous continuerons de vous informer des changements de prix des produits et des raisons qui motivent ces changements.

PRIX DU PRODUIT	PRIX A L'UNITÉ
38¢	PAR ONCE LIQ 1.4¢
ITEM PRICE	PER FL OUNCE
TOMATES CHOIX 28 OZ LIQ	UNIT PRICE
TOMATOES CHO 28 OZ	01-12680200

Consultez la petite étiquette blanche et rouge placée sur la tablette pour connaître le PRIX À L'UNITÉ, imprimé dans la partie supérieure à droite.

COMPAREZ ET ÉCONOMISEZ!

Le prix à l'unité veut dire le prix d'un produit par once, livre, chopine, pinte, etc. Steinberg vous offre ce service spécial pour plus de 3,400 produits, dont margarines et beurres, bonbons, noix, biscuits, conserves, olives, condiments, poissons et viandes en boîtes, pâtés de poisson et viande, fèves, spaghetti, macaroni, soupes, légumes et fruits en conserve; boissons diététiques, cafés, thés, céréales, farines, mélanges à gâteaux et croûtes à tartes, huiles, graisses, ingrédients pour cuisson au four, miel, mélasse, sel, lait en conserve, aliments pour animaux; savons et détergents; produits de beauté et hygiène et sucre.

Faites-vous un DEVOIR de toujours consulter la petite étiquette rouge et blanche de PRIX À L'UNITÉ. Vous verrez vite qu'il s'agit là d'une autre façon d'économiser chez Steinberg, dont l'objectif est en tout temps de vous aider à réduire davantage le coût de vos marchés.



ON PEUT COMPTER DESSUS!

ACHATS BONIS		doubles économies	
		COMPAREZ	
FROMAGE GRUYERE A la carte, Steinberg	Pqt 8 oz	.57	<input type="checkbox"/>
JUS D'ORANGE F.B.I.	Pot 64 oz	.79	<input type="checkbox"/>
EGG ROLLS China Town, poulet, porc ou crevettes	Bte 12 oz	.64	<input type="checkbox"/>
GATEAUX ETAGES Congelés, variés Pepperidge Farm	Pqt 12 oz	.65	<input type="checkbox"/>
TARTE AUX PACANES Congelée, Farm House	Pqt 18 oz	.99	<input type="checkbox"/>

pm		produits populaires	
		COMPAREZ	
CHOCOLAT ROWNTREE Coffee Crisp ou aéro	10x.10	.85	<input type="checkbox"/>
FEVES GERMEES Ahuntsic (Sauce Soya bout. 5 oz .24)	Bte 28 oz	.33	<input type="checkbox"/>
ANANAS DEL MONTE Tranches ou morceaux (Déchiquetés 14 oz .31)	14 oz	.35	<input type="checkbox"/>
SOUPE CONDENSEE Aylmer Tomates ou légumes	Bte 10 oz	.14	<input type="checkbox"/>
BOISSON AUX FRUITS Variés Allen's	Bte 48 oz	.29	<input type="checkbox"/>

pm		bas tous les jours	
		COMPAREZ	
SOUPE WON TON Ahuntsic (Bte 19 oz 51¢)	Bte 10 oz	.31	<input type="checkbox"/>
CAFE SECHE A FROID Sanka	Bocal 4 oz	1.33	<input type="checkbox"/>
CATSUP AUX FRUITS Canadiana	Pot 16 oz	.61	<input type="checkbox"/>
CEREALES 'CHERRIOS	Bte 10 oz	.48	<input type="checkbox"/>
WHEATIES General Mills	Bte 12 oz	.46	<input type="checkbox"/>

pm		bas tous les jours	
		COMPAREZ	
PETITES CAROTTES Steinberg	Bte 14 oz	.37	<input type="checkbox"/>
MAIS EN GRAINS Entiers, de fantaisie Orchard King	Bte 12 oz	.23	<input type="checkbox"/>
TOMATES Orchard King Canada de choix	Bte 19 oz	.28	<input type="checkbox"/>
MACEDOINE de choix, Orchard King	Bte 19 oz	.23	<input type="checkbox"/>
JUS DE TOMATES Orchard King Canada de fantaisie	Bte 19 oz	.18	<input type="checkbox"/>

pm		bas tous les jours	
		COMPAREZ	
JUS D'RANGE Concentré, Orchard King	Bte 12 1/2 oz	.42	<input type="checkbox"/>
LIMONADE Blanche ou rose, Steinberg	Bte 12 1/2 oz	.23	<input type="checkbox"/>
ESSUIE-TOUT Steinberg,	Pqt 2 roul.	.59	<input type="checkbox"/>
POUDRE POUR BEBES Johnson's	Bte 14 oz	.84	<input type="checkbox"/>
PATE DENTIFRICE McLean	Tube 150 ML	1.07	<input type="checkbox"/>

HARICOTS VERTS
A la française, Snyder
Bte 14 oz **.20**

PIZZA
Universal
Pqt de 6 **.99**

GATEAU AU FROMAGE
Sara Lee, diverses variétés
Pqt 18 oz **.89**

MACARONI VARIE
Lancia
Pqt 2 lb **.49**

DETERSIF EN POUDRE
Sunlight
(Liquide 2 bout. 24 oz 78¢)
Bte écon. **1.73**

COTON-TIGES
Q-Tips
Pqt de 180 **.67**

BEURRE D'ARACHIDES
Steinberg,
Pot 48 oz **1.46**

RELISH SUCREE
Orchard King
Pot 24 oz **.56**

HARICOTS VERTS
Coupe diagonale
Le Géant Vert Bte 10 oz **.24**

CRISTAUX
A saveur d'orange, Steinberg
Pqt 3/4 oz **.15**

MARGARINE COLOREE
Golden Girl
Pqt 1 livre **.23**

SHORTCAKE CONGELE
Aux framboises McCain
Pqt 32 oz **1.32**

LOTION VASELINE
Pour soins intensifs
Bout. 7 oz **.81**

GELEE DE PETROLE
Vaseline
Pot 4 oz **.49**

COUCHES HYGIENIQUES
Régulières Baby Scott
Pqt de 30 **1.49**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**

PEPSI-COLA
(BOUTEILLES RETOURNABLES)

6 BOUT. 26 OZ **1.35**

ACHAT BONI **DOUBLE ÉCONOMIE**

CRÈME GLACÉE
ICE CASTLE

CONT. ROND 3 CHOP. **69¢**

BAS TOUS LES JOURS

JUS DE TOMATES
ORCHARD KING
CANADA DE FANTAISIE

BTE 48 OZ **39¢**

BAS TOUS LES JOURS

JUS DE POMMES
ORCHARD KING
CANADA DE CHOIX

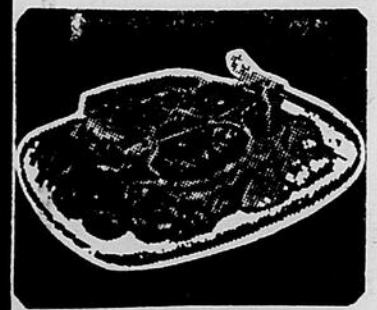
BTE 48 OZ **39¢**

BAS TOUS LES JOURS

BRIQUETTES
DE CHARBON - STEINBERG

SAC 20 LB **1.49**

ON PEUT COMPTER SUR NOS VIANDES



BOEUF DE L'OUEST, ECONOMIQUE

ROTI DE PALETTE COUPE ORDINAIRE 79¢ LA LB	ROTI DE COTES CROISEES 99¢ LA LB
---	---



BOEUF DE L'OUEST ECONOMIQUE

BIFTECK DE RONDE TRANCHE ENTIERE 1.45 LA LB	ROTI DE CROUPE COUPE SILVERSIDE 1.45 LA LB
---	--



POULETS 2 à 4 LB
CONGELES
CANADA CATEGORIE "A"
55¢ LA LB

LEGRADE
CUISSES de POULET
CONGELEES
PQT 5 LB **3.79**

LEGRADE
POITRINES de POULET
CONGELEES
PQT 5 LB **4.39**

Bifteck de palette
Coupe ordinaire, boeuf de l'Ouest, économique La lb **.89**

Bifteck de surlonge
Boeuf de l'Ouest économique La lb **.53**

Boeuf haché
Frais La lb **.97**

Paleron haché
Frais La lb **1.07**

Gigot d'agneau
Entier, congelé de Nouvelle-Zélande La lb **1.09**

Foie de porc
Tranché, congelé La lb **.79**

Pizza aux champignons
Fraîche, Steinberg Pqt 1 lb 8 oz **1.09**

Salade de chou
Ou de pommes de terre, Steinberg Cont. 2 lb **.89**

Smoked meat
Tranché, Her-Pak 4 env. 2 oz **.99**

Saucisses fumées
Tranchées Swift Premium, pour le déjeuner Pqt 1 lb **.99**

Parfait dessert
Varié, Coorsh Pqt 13 oz **.33**

Croquettes de saumon
Blue Water Pqt 8 oz **.55**

Filet de perche
High Liner Pqt 1 lb **.89**

Filet d'aiglefin
Pqt 5 lb **5.49**

pm pâtisseries

TARTE AUX POMMES
AVEC OU SANS CANNELLE
STEINBERG 24 OZ 8" CH. **39¢**

PAINS A HOT DOG
OU A HAMBURGER
STEINBERG PQT DE 12 **39¢**

Beignes au miel
Glacés, Steinberg, Pqt de 12 **.49**

Roulé au chocolat
Ou aux bananes, Steinberg, 10 oz **.29**

Gâteau étagé
Au chocolat, Steinberg 16 oz **.55**

Pain aux fruits
Tranché, Steinberg 12 oz **.25**

Brioches sucrées
Erable et noix, Steinberg Pqt de 12 **.39**

pm articles divers

Tablettes tout usage
Motifs d'animaux Ch. **.43**

Pots
Durable, pour conserve (24 oz .63) (36 oz .67) 16 oz **.57**

Tasses à café
Ch. **.49**

pm fruits et légumes

BANANES CABANITA
PETITES, SAC EN POLY
15¢ LA LB

MELONS D'EAU
DE LA GEORGIE DU NORD
CANADA NO 1 ENVIRON 17 LIVRES
1.59 CH.

RAISINS SANS PEPINS
de Californie, Canada No 1
Variété Thompson La lb **.55**

ORANGES OUTSPAN
d'Afrique du Sud, Canada No 1
Grosneur 88 10 pour **.99**

NECTARINES
de Californie, Canada No 1
La lb **.55**

ECHALOTES
du Québec
Le pqt **.16**

Sport
en
Vacance



par
Noël
Bouchard

D'UNE BRANCHE A L'AUTRE

...Vendredi 3 août, Radio-Canada présentera à ses téléspectateurs à compter de 23 heures l'ouverture officielle des JEUX DU CANADA directement de Barnaby près de Vancouver. Les commentaires de ces jeux seront faits par les René Lecavallier, Jean-Maurice Bailly, Richard Garneau, Jean-Pierre Cyr et Lionel "Le Canadien" Duval.

...Au Revermont d'Amqui les 11 et 12 août aura lieu le prochain tournoi de golf d'importance dans notre région. Il s'agit du tournoi des marchands. Samedi ce sera le départ pour les dames tandis que dimanche les hommes en feront autant...

... Dans la ligue Junior de baseball de Rimouski, les Braves sous la tutelle de Denis Thériault qui cette saison n'ont remporté que quatre victoires, ont perdu les deux derniers matches par défaut. La première partie pour les Braves seulement huit joueurs présents et mardi dernier lors de la deuxième rencontre seulement deux ou trois joueurs étaient au terrain du Jeune Commerce.

... C'est très mauvais pour le baseball dans Rimouski. Après les organisateurs crient que les spectateurs ne les encouragent pas... ce n'est pas en agissant de cette façon que les sportifs vont se rendre au stade afin de PERDRE LEUR TEMPS...

... A qui revient les responsabilités de ces manquements? A-t-on fini de rire des spectateurs, des joueurs adverses et des officiels? Est-ce que le président de la ligue FRERE GUY GAUTHIER sévira où bien la Fédération du Baseball Amateur du Québec (F.B.A.Q.)? Voilà autant de questions qui resteront peut-être sans réponse...

... L'équipe de CJBR à la balle-molle a remporté ses deux rencontres contre les matanais de C.B.G.A. Félicitations à tous les joueurs de cette formation...

... Mouska, la joviale et bedonnante mascotte des Jeux du Québec à Rouyn-Noranda, invite, une fois de plus, tous les Québécois à se rendre dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue en août prochain.

... Le Comité organisateur des Jeux est présentement à mettre au point tous les aspects des troisièmes finales provinciales. Déjà, à travers tout le Québec, les compétitions régionales ont eu lieu. Les meilleurs athlètes québécois ont franchi cette première étapes pour se rejoindre dans le Nord-Ouest, à la fin d'août.

... Dix-huit disciplines sont au programme des Jeux de cet été. Deux sports, le hockey sur gazon et le canot long-parcours seront présentés en démonstration. Les sites de toutes les compétitions sont déjà pratiquement aménagés. Rappelons que tous les sites couvrent une superficie ne dépassant pas trois mobiles ce qui facilitera le déplacement des athlètes et visiteurs.

... Le travail a atteint son point culminant au centre administratif des Jeux. Situés au Cegep de Rouyn-Noranda, les bureaux de l'organisation de Mouska sont de plus en plus agités par l'activité bourdonnante qui y règne.

... C'est à cet endroit que sera maintenu le centre de décision

et d'action durant le temps des Jeux.

... Le secteur technique finalise ces jours-ci la préparation du déroulement des disciplines sportives. Déjà, ont été effectuées les vérifications techniques des sites de compétitions et est complètement élaborée l'importance question du parrainage des sports au programme.

... Du côté du secteur des services, tout est également sous contrôle. Mouska est déjà prêt à bien accueillir les athlètes et visiteurs. Ceux-ci peuvent compter sur de bons services de transport, d'hébergement, de restauration, etc.

... Le comité du protocole prépare avec beaucoup d'attention les cérémonies d'ouverture et de fermeture, alors que le secteur socio-culturel n'attend que le début des Jeux pour présenter son intéressante et divertissante programmation.

... Somme toute, Rouyn-Noranda est assuré d'être tout à fait prêt à présenter les troisièmes finales provinciales. Le comité organisateur des Jeux employera le mois suivant à mettre la touche finale à tous les éléments qui feront que Mouska relèvera avec succès le défi qu'il avait à affronter.

... Rouyn-Noranda attend donc tout le Québec.

Qu'on se le dise: Les Jeux du Québec à Rouyn-Noranda, on y va!

HOULE ET LES JEUX



Mouska désire souligner cette semaine le magnifique travail que réalise pour lui son ambassadeur de bonne entente, Réjean Houle. Impliqué dès le début dans la bonne marche des Jeux du Québec, le populaire joueur de centre du Canadien manifeste de plus en plus son appui au Comité organisateur des troisièmes finales provinciales. Après avoir participé activement à la tournée provinciale de la caravane Mouska, Réjean se fait toujours un plaisir de prêter main forte à notre mascotte. Il est déjà assuré qu'il sera présent au cocktail bénéfique de samedi prochain. Il réserve même une agréable surprise aux participants de cette soirée.

Mouska, le joyeux original, se montre particulièrement fier de la collaboration que lui apporte ce fameux athlète. Avec Réjean Houle, Les Jeux du Québec, on y voit!

Slalom auto-sport

Dimanche après-midi avait lieu sur le terrain de Cooprix à Ste-Agnès, un rallye-slalom. Voici les noms des gagnants avec leur catégorie respective.

Dans la classe A: Alcide Lamontagne a été le meilleur avec un temps de 1.19 minute et 6 dixième, sur Volks. Gérard Dionne sur Volks également, a pris la deuxième place avec un temps de 1.20 minute et 4 dixièmes et de Gérald Dionne en troisième place avec un temps de 1.21 minute et 2 dixièmes. Ce dernier était au volant d'une Volks.

Dans la classe "B", Gaston Dionne sur Fiat avec un temps de 1.18 minute a terminé premier. Conrad Canuel sur Fiat avec 1.18 minute et 3 dixièmes a pris la deuxième position. Carol Lebel sur Datsun s'est classé troisième avec un temps de 1.18 minute et 5 dixièmes.

Dans la classe "D", Jacques Lévesque de Mont-Joli sur Corvette a été le meilleur de sa catégorie avec un temps de 1.15 minutes et 4 dixièmes. Johnny

Fillion, sur Corvette également, s'est classé deuxième avec 1.20 minutes et 7 dixième. Jacques Lepage sur Mustang a pris la troisième position avec un temps de 1.24 minute et 6 dixièmes.

Dans la classe "performance", Marius Amiot sur Austin Cooper a terminé premier avec le meilleur temps de la journée soit 1.10 minute 2 dixièmes. Jacques Bienvenue sur Porsche a pris la deuxième place avec 1.13 minute et 5 dixièmes. Gilles St-Pierre s'est contenté du troisième rang avec 1.16 minute.

PROCHAIN SLALOM-RALLYE: samedi soir le 4 août sur le terrain de Cooprix. Les inscriptions se feront au terrain même samedi de 19 heures à 20 heures 30. III s'agit du slalom C.J.B.R. A noter que la disco-moblie de C.J.B.R. sera sur place toute la soirée.

Le lendemain, soit dimanche, il y aura un rallye-slalom comptant pour le championnat du Club Auto-Sport de Rimouski. Le premier départ est prévu

pour 13 heures 30. Les inscriptions seront acceptées à partir de midi 30 sur le terrain de Cooprix.

La pêche sportive

La Direction générale des Parcs, de la Chasse et de la Pêche communique les derniers résultats de la pêche sportive dans un certain nombre de rivières à saumon du Québec et fait remarquer que la pêche au saumon est partout très bonne. Les données ont été compilées au début de la semaine, puis transmises au Service de l'Information du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Elles valent pour la période allant du début de la saison au 22 juillet.

BASEBALL JUNIOR RIMOUSKI

NOMS	EQUIPES	P.J.	A.B.	C.S.	Moy.
ROBIN MARTIN	TIGRES	2	2	1	.500
MICHEL OUELLET	BRAVES	1	2	1	.500
DENIEL DUBE	TIGRES	17	46	20	.435
PIERRE CORBIN	OPTIMISTES	9	24	10	.417
PAUL PINEAU	OPTIMISTES	18	52	21	.404
BERTRAND CANUEL	CARDINAUX	3	8	3	.375
YVAN POIRIER	CARDINAUX	16	52	19	.365
CLAUDE CORBIN	CARDINAUX	10	36	13	.361
GASTON SAINDON	CARDINAUX	11	25	9	.360
CLAUDE VIZINA	CARDINAUX	15	39	14	.359
DANIEL MERCIER	OPTIMISTES	12	26	9	.346
RICHARD LORD	TIGRES	16	45	15	.333
NELSON SIROIS	BRAVES	14	36	12	.333
CAROL MARTIN	OPTIMISTES	8	16	5	.313
ROBERT CHAPADOS	BRAVES	15	49	15	.306
DETNIS LEPAGE	TIGRES	17	53	16	.302
ANDRE BERNIER	OPTIMISTES	18	59	17	.288
ROBERT JANELLE	OPTIMISTES	8	21	6	.286
MARC BOUCHER	CARDINAUX	13	43	12	.279
GILLES LEVESQUE	CARDINAUX	13	40	11	.275
LUC DOUCET	TIGRES	11	33	9	.273
GERMAIN FOURNIER	TIGRES	11	26	7	.269
ROBERT PINEAULT	CARDINAUX	16	49	13	.265
RENE DUBE	TIGRES	17	51	13	.255
JOCELYN BOUCHER	CARDINAUX	13	29	7	.241
YVES DURANCEAU	BRAVES	13	38	9	.237
JACQUES CARON	BRAVES	10	30	7	.233
GILLES BERNIER	CADINAUX	17	48	11	.229
JEAN ASSELIN	BRAVES	13	38	8	.211
SYLVAIN LEVESQUE	OPTIMISTES	14	44	9	.205
ALLEN GUY	TIGRES	16	54	11	.204
HAROLD TREMBLAY	TIGRES	2	5	1	.200
GERALD DUBE	TIGRES	15	47	9	.191
YVON ROY	BRAVES	16	47	9	.191
ANDY SLATER	BRAVES	11	37	7	.189
DANIEL THERRIAULT	CARDINAUX	16	32	6	.188
NORMAND BERUBE	TIGRES	10	28	5	.179
ANDRE CORBIN	OPTIMISTES	15	34	6	.176
GAETAN LEVESQUE	CARDINAUX	10	17	3	.176
DENIS MICHAUD	OPTIMISTES	16	40	7	.175
JOCELYN GUY	BRAVES	15	46	8	.174
GASTON FOURNIER "A"	OPTIMISTES	12	24	4	.167
CHRISTIAN COTE	TIGRES	7	18	3	.167
RICHARD MICHAUD	TIGRES	15	43	7	.163
MARC DIONNE	OPTIMISTES	17	41	6	.146
YVES CASTONGUAY	TIGRES	5	7	1	.143
BERNARD MICHAUD	BRAVES	10	22	3	.136
ANDRE PROULX	BRAVES	11	22	3	.136
JACQUES PELLETIER	BRAVES	8	15	2	.133
GASTON FOURNIER "B"	OPTIMISTES	5	8	1	.125
FRANCIS BRISSON	OPTIMISTES	16	42	5	.119
GILLES MAROIS	OPTIMISTES	7	10	1	.100
JACQUES CHAREST	CARDINAUX	6	10	1	.100
SYLVAIN PROULX	OPTIMISTES	10	21	2	.095
BERNARD ST-LAURENT	BRAVES	12	25	2	.080
MARTIAL PINEAU	CARDINAUX	11	27	1	.037
MICHEL BELLAVANCE	BRAVES	1	0	0	.000
NORMAND IMBEAULT	BRAVES	1	1	0	.000
ALAIN LAUZIER	BRAVES	1	1	0	.000
GAETAN LECLERC	TIGRES	1	1	0	.000
ALAIN LAVOIE	BRAVES	2	1	0	.000
DANIEL PROULX	TIGRES	1	1	0	.000
JEAN-MARC NEAULT	BRAVES	1	2	0	.000
GERMAIN RUEST	BRAVES	2	2	0	.000
LUC BISSONNETTE	OPTIMISTES	1	2	0	.000
DANIEL ROY	BRAVES	1	2	0	.000
PIERRE MICHAUD	TIGRES	1	3	0	.000
MARIO BELZILE	BRAVES	1	3	0	.000
JACQUES BOUCHER	CARDINAUX	1	3	0	.000
MARCEL BOUCHER	CARDINAUX	1	3	0	.000
GILLES GAGNE	BRAVES	4	7	0	.000
JEAN-MARIE LAUZIER	BRAVES	5	12	0	.000
MICHEL DRAPEAU	CARDINAUX	6	12	0	.000
ALAIN DAIGNEAULT	OPTIMISTES	6	13	0	.000

JEUX REGIONAUX

La semaine prochaine, je vous broserai un tableau complet de ces quatrièmes jeux de l'Est du Québec. On sait que la ville de Rimouski accueillait plusieurs athlètes en fin de semaine dernière.

Au golf, chez les juniors masculins, Robert Cochrane de Chandler, s'est mérité la médaille d'or avec un 76; Sylvain Ste-Croix de Chandler a joué un 77 et se mérite la médaille d'argent tandis que le jeune Alain Bérubé du Lac-au-Saumon, avec un 80 a reçu la médaille de bronze.

Chez les juvéniles (filles): Sonia Leclerc d'Amqui (or); Ann Sutton et Johanne Pitre de Chandler (médailles d'argent et de bronze respectivement).

Juveniles garçons: Marc Levasseur d'Amqui (or); Brian Burgess de Rimouski (argent) et Benoît Boudreau de Rimouski, (bronze).

Au canot de chasse, long-parcours, chez les séniors: Yves Belzile et Bernard Turcotte, de Matane (médaille d'or); tandis que le duo Jacques Belzile et Richard Durette, de Rimouski, médaille d'argent.

Au plongeon 1 mètre, chez les filles, classe C, Louise Rioux, de Rivière-du-Loup s'est méritée la médaille d'or, étant la seule participante. Chez les hommes, Roger Laliberté de Rimouski (or); Pierre Langlais de Rivière-du-Loup (argent) et Nelson Lévesque de Mont-Joli (bronze).

Au soccer, la médaille d'or a été remportée par l'équipe de St-Robert. Cette dernière a défait en finale les "Pluribus" de la Gaspésie au pointage de 6 à 0. Les Pluribus se méritent la médaille d'argent tandis que les Flammes de Chandler, celle de

bronze.

Au tir-à-l'arc: André Ouellet de New-Richmond (or) dans la classe des experts. Gaétan Dubé de Matane (or) dans la catégorie des maîtres, tandis que Daniel Soucy de Rimouski s'est mérité la médaille d'or chez l'archer. Clément Patrick de Matane a remporté la médaille d'or dans la discipline des archerots.

Les autres récipiendaires sont: Bernard Leblanc de Rimouski (argent); Guy St-Pierre de Matane (argent) et Régis Pineault de Matane (bronze).

A la pétanque, Michel Couillard de Rimouski (or); Eugène Dubé, de Rivière-du-Loup (argent) et Zéphirin Roussel de Matane (bronze).

NATATION

Epreuve No 1 — 50M Papillon filles, 10 ans et moins	
Martineau, Sophie, Riki	44.6
Lavoie, Hélène, R-du-Loup	45.6
Ross, Hélène, Mont-Joli	48.9
Epreuve No 2 — 50M Papillon garçons, 10 ans et moins	
Poussard, Yves, R-du-Loup	41.2
Diamant, Jacques, R-d-L	1:05.4
Dionne, François, Riki	1:19.8
Epreuve No 3 — 50M Papillon filles, 11, 12 ans	
Bujold, Judith, Bon.	43.5
Dionne, Nicole, R-du-L	43.7
Bourdages, Julie, Bon.	43.6
Epreuve No 4 — 50M Papillon garçons, 11, 12 ans	
Lagacé, Yvan, R-du-Loup	38.6
Masson, Martin, Rimouski	43.2
St-Pierre, Jeannot, Riki	47.4
Epreuve No 5 — 100M Papillon filles, 13, 14 ans	
Lemieux, Lyne, Mt-Joli	1:21.5
Bellavance, Josée, Riki	1:21.6
Leblanc, Marie, Rimouski	1:29.1
Epreuve No 6 — 100M Papillon garçons, 13, 14 ans	
Bérubé, Christian, R-du-L	1:17.6

St-Pierre, Denis, Riki	1:22.5
Giroux, Philippe, Matane	1:53.9
Epreuve No 7 — 100M Papillon filles, 15 à 18 ans	
Doucet, Josette, Rimouski	1:22.8
Bellavance, Josée, Riki	1:26.7
Durette, Denise, Matane	2:35.2
Epreuve No 8 — 100M Papillon garçons, 15 à 18 ans	
Bissonnette, Bruno, Riki	1:10.7
Morissette, Denis, Mt-Joli	1:20.6
Epreuve No 9 — 50M Dos filles, 10 ans et moins	
Filiatrault, Ann, Rimouski	44.0
Méhot, Renée, R-du-L	44.6
Ross, Hélène, Mont-Joli	45.4
Epreuve No 10 — 50M Dos garçons, 10 ans et moins	
Poussard, Yves, R-du-L	46.4
Isabel, René, Rimouski	55.0
Diamant, Jacques, R-d-L	55.6
Epreuve No 11 — 50M Dos filles, 11, 12 ans	
Dionne, Julie, Rimouski	41.8
Massie, Roxane, Bon.	45.1
Boucher, France, R-d-L	46.5
Epreuve No 12 — 50M Dos garçons, 11, 12 ans	
Lagacé, Yvan, R-d-L	41.1
Masson, Martin, Rimouski	43.1
Fournier, Pierre, R-d-L	44.3
Epreuve No 13 — 100M Dos filles, 13, 14 ans	
Ross, Dominique, Mt-Joli	1:20.8
Arseneault, Louise, Bon.	1:28.8
Arbour, Diane, Bon.	1:30.5
Epreuve No 14 — 100M Dos garçons, 13, 14 ans	
Côté, Jérôme, R-d-L	1:28.0
Dionne, Richard, Matane	1:36.6
Cayouette, Luc, Bon.	1:37.5
Epreuve No 15 — 100M Dos filles, 15 à 18 ans	
Ducharme, Danielle, R-d-L	1:21.3
Bellavance, Josée, Riki	1:21.3
Lavoie, Louise, Matane	1:46.9
Epreuve No 16 — 100M Dos garçons, 15 à 18 ans	
Landry, Jean-Luc, Mt-Joli	1:17.3
Bujold, Denis, Bon.	1:21.6
Albert, Jacques, Riki	1:28.5
Epreuves No 17 — 50M Brasse filles, 10 ans et moins	

Méhot, Renée, R-du-L	43.9	filles, 10 ans et moins	
Martineau, Sophie, Riki	50.1	Filiatrault Ann, Riki	1:25.5
Lavoie, Hélène, R-du-L	50.7	St-Pierre, Suzanne, Riki	1:36.6
garçons, 10 ans et moins		Ross, Liette, Mont-Joli	1:37.5
Epreuve No 18 — 50M Brasse		Epreuve No 26 — 100M sty libre garçons, 10 ans et moins	
Plourde, François, Riki	50.2	Plourde, François, Riki	1:29.1
Beraud, André, Riki	59.7	St-Laurent, Denis, Chand.	2:03.0
Isabel, René, Riki	59.8	Beraud, André, Riki	2:24.0
Epreuve No 19 — 50M Brasse filles, 11, 12 ans		Epreuve No 27 — 100M sty libre filles, 11, 12 ans	
Plourde, Lucie, Rimouski	43.2	Dionne, Julie, Riki	1:15.0
Bourdages, Julie, Bon.	46.8	Bujold, Judith, Bon.	1:23.4
Bernard, Josée, Bon.	49.0	Lavoie, Suzanne, R-d-L	1:23.6
Epreuves No 20 — 50M Brasse garçons, 11, 12 ans		Epreuve No 28 — 100M sty libre garçons, 11, 12 ans	
Brown, Carol, Rimouski	44.9	Brown, Carol, Rimouski	1:20.0
Nadeau, Yves, Rimouski	45.2	Arseneault, Sylvain, Bon.	1:22.7
Jean, Daniel, Mont-Joli	46.2	Dumont, Marc, Riki	1:22.8
Epreuve No 21 — 100M Brasse filles, 13, 14 ans		Epreuve No 29 — 100M sty libre filles, 13, 14 ans	
Martineau, Louise, Riki	1:31.7	Bellavance, Andrée, Riki	1:07.5
Brown, Liette, Rimouski	1:33.8	Leblanc, Marie, Riki	1:10.6
Belzile, Mireille, Riki	1:34.6	Filiatrault, Danielle, Riki	1:12.4
Epreuve No 22 — 100M Brasse garçons, 13, 14 ans		Epreuve No 30 — 100M sty libre garçons, 13, 14 ans	
Bérubé, Christian, R-d-L	1:23.8	St-Pierre, Denis, Riki	1:07.1
Lebel, Bernard, R-du-L	1:31.8	Côté, Jérôme, R-du-L	1:07.2
Giroux, Philippe, Matane	1:46.4	Lebel, Bernard, R-du-L	1:17.4
Epreuve No 23 — 100M Brasse filles, 15 à 18 ans		Epreuve No 31 — 100M sty libre filles, 15 à 18 ans	
Ducharme, Danielle, R-d-L	1:30.9	Doucet, Josette, Riki	1:08.2
Morissette, Suzanne, Mt-J	1:35.4	Morissette, Suzanne, Mt-J	1:16.6
Chenard, Lise, Rimouski	1:37.2	Chénard, Lise, Riki	1:25.5
Epreuve No 24 — 100M Brasse garçons, 15 à 18 ans		Epreuve No 32 — 100M sty libre garçons, 13, 14 ans	
Morissette, Denis, Mt-Joli	1:23.1	Bissonnette, Bruno, Riki	1:01.5
Turcotte, Christian, R-d-L	1:36.0	Landry, Jean-Luc, Mt-Joli	1:06.4
Lavoie René, Chandler	1:46.5	Albert, Jacques, Riki	1:09.0
Epreuve No 25 — 100M sty libre			

SOCCER

LIGUE DE SOCCER SENIOR DE RIMOUSKI CLASSEMENT DES EQUIPES EN DATE DU 27/7/73

	PJ	PG	PP	PN	Pts	BP	BC
CEGEP	13	8	1	4	20	34	15
Etriers	13	8	4	1	17	33	19
St-Narcisse	12	4	5	3	11	25	27
Bata	13	2	6	5	9	24	29
Rimouski-Est	13	3	9	1	7	20	46

CLASSEMENT DES COMPTEURS EN DATE DU 27/7/73

	Buts	Ass.	Pts
Gaston Leclerc — Etriers	10	7	17
Sylvain Martin — St-Narcisse	9	7	16
Francis Vignola — St-Narcisse	10	2	12
Martin Fiola — CEGEP	7	4	11
Denis Lepage — Etriers	6	5	11
Joseph Szammer — Rimouski-Est	6	4	10
André Boivin — Rimouski Est	4	6	10
Benoît Hup — P CEGEP	6	3	9
Jean-Claude Drapeau — CEGEP	5	3	8
Benoît Desjardins — Etriers	3	5	8

SOCCER MINEUR CLASSEMENT DES EQUIPES EN DATE DU 27/7/73

	PJ	V	D	N	PP	PC	Pts
St-Robert	7	4	1	2	9	1	10
St-Agnès	8	4	3	1	7	8	9
Et-Pie-X	7	1	5	1	5	12	3

LIGUE DE SOCCER SENIOR RIMOUSKI:

Mercredi, 1er, à 18h30 — St-Narcisse vs Rim.-Est (à St-Yves).
 Mercredi, 1er, à 18h30 — Bata vs Etriers (à Paul-Hubert).
 Lundi, 6, à 18h30 — St-Narcisse vs Etriers (à St-Yves).
 Lundi, 6, à 18h30 — Rimouski-Est vs CEGEP (à P-Hubert).



CARNET DU SPORTIF

LIGUE JUNIOR

Jeudi, le 2: SERIE B — Cardinaux vs Braves, à 19 heures
 Jeudi, le 2: SERIE A — Tigres vs Optimistes, à 21 heures.
 Mardi, le 7: SERIE A — Optimistes vs Tigres, à 19 heures.
 Mardi, le 7: SERIE B — Braves vs Cardinaux, à 21 heures.
 Jeudi, le 9: SERIE B — Cardinaux vs Braves, à 19 heures
 Jeudi, le 9: SERIE A — Tigres vs Optimistes, à 21 heures.

TENNIS

Voici la cédule des cliniques offertes aux jeunes sur tous les terrains de la ville. Ces cours sont offerts à tous ceux qui débutent au tennis, les adeptes qui veulent améliorer leur jeu et enfin les sportifs qui visent la compétition.

L'horaire d'une semaine pour les différents quartiers:

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
De 9h00 à 10h00	St-Germain	St-Agnès	Nazareth	St-Agnès	St-Robert
	St-Pie-X	Nord	Sacré-Coeur	Sud	St-Odile
De 10h30 à 11h30	St-Robert	St-Agnès	St-Germain	St-Agnès	Nazareth
	St-Odile	Sud	St-Pie-X	Nord	Sacré-Coeur

N.B. St-Germain, St-Robert, St-Pie-X, St-Odile suivent leurs cliniques sur les terrains du CEGEP.



Brassée au Québec
 par La Brasserie Labatt Limitée



CLEQ INFORMATION

UNE QUESTION VITALE :
LES CONSEILS REGIONAUX
DE LOISIRS SERONT-ILS
ETATISES ?

Une question d'importance vitale se pose présentement aux quinze conseils régionaux de loisir du Québec (dont le CLEQ) à savoir s'ils demeureront des organismes privés ou s'ils deviendront étatisés. Ce sont les actions entreprises par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports relativement à la planification, la coordination et le contrôle accru des argentés qu'il distribue aux conseils régionaux de loisir qui suscitent une telle question et nécessitent une définition claire par l'état de ses intentions futures autant face au développement du loisir en général que face aux organismes privés du territoire québécois.

Rappelons que suite à un voeu exprimé par le service de développement régional du Haut-Commissariat, la Conférence des organismes régionaux de loisir (CORLQ) préparait dernièrement un projet de protocole d'entente à intervenir entre le Haut-Commissariat et les organismes régionaux, projet discuté et accepté par les deux parties le 16 mars 1973. Pourtant, le Haut-Commissariat ne l'a pas encore signé et refuse de le faire. A la place, il a préféré divulguer trois cahiers rouges intitulés "Politique générale concernant l'assistance financière aux organismes de loisirs" qui permettent à son avis "d'introduire plus de rationalité et d'efficacité quant à l'élaboration des politiques générales...".

Aux dires du président de la CORLQ, M. De Sale Gauthier, l'approche effectuée par le Haut-Commissariat dans ces cahiers serait diamétralement opposée à l'approche que celui-ci aurait eue dans le protocole d'entente. La première serait unilatérale,

c'est-à-dire que les organismes régionaux de loisirs n'auraient plus qu'à se plier aux procédures fixées par le gouvernement.

Il va de soi que la CORLQ tient à demeurer un organisme privé: "la définition même du loisir qui se veut un geste gratuit laissant le libre choix pour une évolution individuelle nous permet de penser qu'un organisme étatique brimerait la participation de l'individu à la définition de ses objectifs et de ses réalisations loisirs" disait encore M. Gauthier.

Pour sa part, le ministre Phaneuf déclarait le 26 mai qu'il n'était nullement dans ses intentions d'établir le loisir au Québec...

La question reste ouverte. Que se passera-t-il?

Deviendrons-nous fonctionnaires au CLEQ? Il y en a déjà tellement ailleurs!

AUTRES NOUVELLES DE LA CORLQ

Ce sont MM. J.-Albert Côté, Wilson Janelle et Lionel Gagnon qui représentaient le CLEQ à l'assemblée générale annuelle de la CORLQ qui avait lieu le 16 juin 1973. M. Gaston Dionne était observateur. M. J.-Albert Côté a été nommé administrateur à la CORLQ.

L'ensemble des CRL a refusé la formation de commissions permanentes consultatives de la CORLQ pour les secteurs Sport, Socio-Culturel et Plein-Air. Ces commissions auraient été formées des différents responsables pour ces secteurs dans chacun des conseils régionaux de loisirs. Il est possible toutefois qu'elles voient le jour par l'intermédiaire du Haut-Commissariat.

Un rappel des objectifs de la CORLQ:

- mettre en commun les efforts et ressources des CRL
- mettre en valeur le rôle, les

services et l'importance des CRL.

- mettre en valeur les points de vue des organismes régionaux de loisirs sur les politiques et le développement des loisirs et donc permettre à la population d'être présente à toutes les phases d'organisation du loisir.

Trois sondages seront réalisés au cours de l'année qui vient par chacun des conseils régionaux:

- un premier sur l'opinion des CRL sur leur étatisation possible
- un pour prouver que des subventions statutaires sont indispensables au fonctionnement de la CORLQ.
- un dernier pour en arriver à connaître la véritable situation du loisir dans la province de Québec.

Un prochain conseil d'administration de la CORLQ se réunira le 4 août 1973 pour fixer un échéancier. Les recherches sont effectuées en consultation avec les populations concernées.

Une étude a également été demandée aux organismes de loisirs par le Haut-Commissariat relativement aux documents cahiers rouges) définissant la politique d'aide financière. Ce sera aussi discuté à la réunion d'août.

Finalement, lors de l'assemblée générale, il a été décidé que la CORLQ fasse désormais des représentations auprès du Ministère de l'Éducation afin que ce dernier considère le loisir comme prioritaire face à la cession ou vente éventuelle de locaux désaffectés.

ET LE HAUT-COMMISSARIAT? TROIS PROGRAMMES POUR LES MUNICIPALITES

Parce que le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports reconnaît la municipalité comme l'élément de base dans le loisir, trois programmes d'assistance ont été adoptés cette année.

Le premier est la construction d'aréna. Le Haut-Commissariat intervient jusqu'à une somme de \$100,000. par aréna à condition que la municipalité ait les moyens de payer la balance du coût et le fonctionnement par la suite. Les normes établies pour la subvention d'un aréna sont les suivantes: l'aréna doit être viable et nécessaire à une population de 20,000 habitants dans un rayon de 20 milles (on accepte toutefois une population de 15,000 habitants dans les régions éloignées comme la Côte-Nord et l'Est du Québec). Cette année, 20 projets d'aréna seront acceptés pour l'ensemble du Québec. Un premier groupe de 10 a déjà été sélectionné. On y compte, pour l'Est du Québec, le futur aréna de Rivière-au-Renard.

Le responsable régional au Haut-Commissariat, M. Gérard Soulard, nous avouait qu'il considère qu'il ne manque plus qu'un ou deux aréna dans notre région pour former un réseau convenable. Le "coin" Paspébiac-Bonaventure serait possiblement le premier à privilégier.

Le deuxième programme est l'assistance au mini-équipement. Nouveau cette année, il a pour but de répondre aux municipalités plus petites qui ne peuvent avoir d'aréna mais qui, par contre, doivent elles aussi fournir des services. Les subventions du Haut-Commissariat ne dépassent pas \$20,000 pour chaque équipement. Le bureau régional n'ayant pas encore reçu les critères officiels de sélection, nous en reparlerons le mois prochain. Nous pouvons seulement dire que les municipalités sont nom-

breuses à espérer une telle aide. Ont demandé une assistance, entre autres: St-Simon de Rimouski; Escourt; Ste-Thérèse de Gaspé; St-Alexis de Matapédia; New-Carlisle; Biencourt; Lac-des-Aigles; St-Epiphanie; St-Epiphanie; St-Cyprien; St-Pierre-Lamy; St-Guy; Sayabec...

Le troisième et peut-être le plus important programme est l'assistance au leadership qui répond au désir longtemps exprimé des municipalités qui disent que leur problème en est un de personnel. Le Haut-Commissariat donne donc la chance à une municipalité (ou groupe de municipalités) d'avoir un responsable permanent de la gestion et l'animation des loisirs pour une période de trois ans (notons qu'il défraie la moitié du salaire de cette personne). L'an passé, \$40,000 étaient consacrés à ce programme dans le Québec, somme élevée à \$100,000 cette année. De façon très nette, les préférences sont accordées aux municipalités regroupées (inter-municipal) car le Haut-Commissariat veut encourager cette for-

mule qui solutionne facilement les difficultés de petites municipalités de 300 ou 400 personnes ne trouvant pas d'oreille pour entendre leurs récriminations si elles restent aussi "petites".

(CLEQ Information)

Le sucre

C'est à la filiale d'une sucrerie canadienne réputée qu'a été confiée la tâche de diriger, à titre d'ingénieur conseil, l'élaboration d'un important projet de raffinerie en Mauritanie, Afrique francophone.

La compagnie Daycando de Delaware qui appartient à la firme Les Sucres Redpath Limitée a passé un accord avec le gouvernement mauritanien pour concevoir et élaborer les plans d'une nouvelle raffinerie à Nouakchott, la capitale du pays. Daycando aidera également à diriger la construction et la mise en train de l'usine.

La nouvelle raffinerie produira quotidiennement 350,000 livres de sucre raffiné, sous forme de petits pains de quatre livres chacun.

L'entrepreneur général pour ce projet majeur, évalué à 10 millions, sera Lang Engineering de Miami.

RESPONSABLE DE LA FORMATION

(Sous l'autorité du directeur du projet de Développement des métiers d'Arts de l'Est du Québec, division O.D.E.Q.)

NATURE DU TRAVAIL

Répondre aux besoins de formation des artisans dans l'Est du Québec.

FONCTION

- Négocier les ententes nécessaires entre les différents organismes de formation afin de répondre aux besoins du milieu;
- Participer à l'élaboration de nouveaux programmes lorsque nécessaire (cours, voyages d'étude et de recherche, stages, recyclage, etc...);
- Définir une structure permanente de collaboration pour la continuité d'action;
- Être en charge du dépistage du personnel requis.

QUALIFICATIONS

- Posséder un brevet d'enseignement spécialisé en arts plastiques;
- Avoir de l'expérience de l'enseignement du visuel;
- Avoir de l'expérience de l'administration et des mécanismes au sein de l'éducation.

De préférence:

- Connaître le milieu et la région;
- Avoir l'usage d'une automobile.

LIEU DU TRAVAIL

Rimouski

DUREE DE L'EMPLOI

Contrat d'une année (commençant en août 1973) renouvelable.

SALAIRE

Selon qualifications et expérience pertinente. Faire parvenir curriculum vitae à l'adresse ci-bas mentionnée, avant le 10 août 1973.

**CORPORATION
DES ARTISANS CREATEURS
DE L'EST DU QUEBEC**
a/s Ministère des Affaires Culturelles,
337 rue Moreau, suite S-15,
Rimouski

REPRESENTANT DEMANDE

Une importante compagnie, en affaires depuis de nombreuses années, recherche un représentant pour Rimouski et la région.

Automobile indispensable.

Aucune marchandise à vendre.

DESCRIPTION :

Salaire compétitif.

Bénéfices marginaux complets.

Adressez votre curriculum vitae complet à :

C.P. 460 — Dept. A.C.

OFFRE D'EMPLOI

**REPRESENTANT AUX VENTES
CANADIAN IMPORT QUEBEC**

Distributeur d'huile à chauffage domestique et équipement connexe.

RECHERCHE

Jeune homme sérieux de 25 à 35 ans. Travail permanent, salaire et commission. Sécurités sociales: assurance vie, santé, salaire, fond de pension. Préférence accordée aux candidats expérimentés.

ECRIRE A: C.P. 991 RIMOUSKI



COMMUNICATION-QUEBEC

Région de l'Est
Entente Canada-Québec
ODEQ 25% - MEER 75%

LA LUTTE AUX FEUX DE FORET

FORET-METEO — Forêt-Météo fournit au Centre de coordination et aux Sociétés de Conservation toutes les prévisions météorologiques nécessaires à la planification du combat contre les feux et à l'établissement du code d'alerte. Selon l'indice d'inflammabilité, le Centre de Coordination du ministère des Terres et Forêts et le Service aérien du ministère des Transports distribuent les avions-citernes — 2 Canso et 15 CL-215 — dans les régions où les risques d'incendies sont élevés. D.G.C.G.

LE QUEBEC A L'AVANT-GARDE DANS LA COORDINATION DE LA LUTTE AUX FEUX DE FORET

A l'étroit, dans un local modeste à l'aérogare du ministère provincial des Transports, à Sainte-Foy, le Centre de coordination de la lutte aux feux de forêt du ministère des Terres et Forêts du Québec peut cependant revendiquer l'honneur d'avoir reçu la visite de nombreuses délégations, de différents pays, venues y constater comment le Québec planifie et coordonne l'action des organismes chargés de réduire au minimum les dommages causés chaque année par les feux de forêt.

A l'origine, le but du Centre était de coordonner et de diriger le travail des avions-citernes. Maintenant qu'il entreprend sa troisième année d'opération, le Centre a évolué vers une utilisation maximale de tous les effectifs de lutte contre les incendies de forêt, mettant au point un système de lutte perfectionné.

Fonctionnement du Centre de Coordination

Afin de assurer un fonctionnement efficace, le Centre est en liaison constante avec l'organisme Forêt-Météo sis à l'aéroport de Montréal. Amorcée en 1967, cette liaison s'améliore constamment depuis la création du Centre de Coordination.

Forêt-Météo fournit au Centre de Coordination et aux Sociétés

de Conservation toutes les prévisions météorologiques nécessaires à la planification du combat contre les feux et à l'établissement du code d'alerte. Le code d'alerte (rouge, jaune, vert ou blanc) est le principe sur lequel est basé la disponibilité des avions-citernes et de leurs équipages.

Le Centre de Coordination est également en liaison continue avec les 7 sociétés de Conservation du Québec. Organismes sans but lucratif et soumis à la réglementation du ministère des Terres et Forêts, ces sociétés se composent de trois catégories de membres: Les concessionnaires forestiers, les propriétaires de terrains privés de 2,000 acres ou plus et le ministère des Terres et Forêts pour les forêts publiques et pour les propriétés privées de moins de 2,000 acres.

Cette liaison permet à chaque Société de Conservation de communiquer au Centre tous les renseignements relatifs aux feux de forêt en activité dans leur région. Le Centre compile ces données et établit le code d'alerte qu'il transmet aux Sociétés qui, connaissant ainsi la situation de l'ensemble du Québec, peuvent mieux comprendre les directives du Centre concernant l'utilisation des avions-citernes.

Utilisation des avions-citernes

Afin d'atteindre son but — la réduction des pertes et du coût total de suppression en minimisant les superficies incendiées

par les feux de forêt — l'utilisation des avions-citernes a comme principe de base de faciliter l'attaque initiale des feux pendant qu'ils sont de dimensions réduites.

Pour mieux organiser, coordonner et diriger le travail des avions-citernes, le Centre de Coordination du ministère des Terres et Forêts et le Service aérien du ministère des Transports ont conclu des ententes qui permettent de distribuer de façon efficace les avions-citernes selon l'indice d'inflammabilité et les besoins existants dans les différentes régions.

La distribution actuelle des avions-citernes est la suivante: les bases permanentes extérieures de Rimouski, Sept-Iles, Roberval et Rouyn comptent respectivement 2 CL-215, tandis que celles de Maniwaki et de Matagami comptent chacune 2 Canso.

Les autres avions sont stationnés à la base principale de Québec où ils couvrent la région Québec-Mauricie et d'où ils peuvent, en principe, entrer rapidement en action dans l'une ou l'autre des régions du Québec.

En plus de ces sept bases permanentes le Centre de Coordination peut opérer des bases "satellites" à partir d'aéroports utilisés pour une courte période de temps lorsque le code d'alerte ou les besoins de suppression l'exigent.

Le fonctionnement de la coordination de l'action des avions-citernes se résume donc ainsi: le ministère des Terres et Forêts — par le biais du Centre de Coordination — supervise cette action au niveau provincial à partir de la base principale de Québec, tandis que chaque société de conservation opère au niveau régional à partir des ba-

ses permanentes extérieures.

L'aéropointage

Le Centre de Coordination a également mis au point un système unique de coordination sur les lieux mêmes d'un incendie: "l'aéropointage".

Terme inventé par le Centre pour les besoins de la cause, l'aéropointage vise à donner un maximum d'efficacité à la lutte en assurant la communication entre les combattants au sol et les avions-citernes.

A cette fin, un avion à bord duquel prend place un spécialiste

du combat des feux de forêt — l'aéropointeur — survole constamment les lieux de l'incendie et transmet aux avions-citernes les données reçues du chef de lutte au sol.

Il est important de noter que l'ensemble de ce système de lutte mis au point par le Centre de Coordination du ministère des Terres et Forêts constitue la protection forestière la moins onéreuse au Canada et place le Québec à la fine pointe de la recherche mondiale dans le combat des incendies forestiers.

Une Loi discriminatoire envers les petits contribuables

Avec le projet de loi 22 modifiant la Loi sur les impôts et certaines autres dispositions législatives d'ordre fiscal, que le gouvernement vient de présenter, ce dernier va à l'encontre de l'esprit du Rapport Carter: il augmente les exemptions fiscales pour les gros et les riches, ne donne pas de baisses de taxes aux petits travailleurs et n'élimine pas les taxes régressives comme la taxe scolaire sur les résidences et le logement. De plus, le gouvernement exerce une politique discriminatoire envers certains groupes de petits contribuables comme les étudiants, les employés de compagnies de transport, les retraités.

Par exemple, le gouvernement limite la déduction des frais de déménagement des étudiants (art. 126); il limite également les déductions d'un employé de transport (art. 10).

Le gouvernement libéral, tout en accordant quelques hausses

dans les exemptions de base, ne tient pas compte de la montée du coût de la vie, de sorte que c'est encore le petit contribuable qui écope.

L'Union nationale trouve le projet de loi 22 incomplet et inadéquat. On n'y parle pas des taxes importantes et on donne trop de privilèges fiscaux aux riches et aux bien-nantis. Par exemple, l'article 37 de la Loi permet aux grandes compagnies des déductions de frais pour des travaux d'exploration faits, chose bizarre, à l'étranger.

L'Union nationale propose donc que des audiences publiques soient tenues pour entendre les représentants des contribuables du Québec. Nous ne voulons surtout pas que le gouvernement libéral profite de la fin de la session pour passer son projet de loi en vitesse et en cachette.

Gabriel Loubier,
Chef de l'Union nationale

FLORENT ST-PIERRE MEUBLES ENR.

239 ouest rue St-Joseph — ST-ROBERT — Tél. 723-6814

— — FAIT UNE GRANDE VENTE — —

à l'occasion de son arrivée au nouveau local.

VOICI QUELQUES SPECIAUX ET AUSSI BEAUCOUP D'AUTRES EN MAGASIN

STEREO à cassettes
RADIO AM et FM
Valeur \$179.00 pour **115.00**



SET de SALON
Régulier \$199.00
GRAND SPECIAL 149.

LIT CONTINENTAL
36 pouces et 39 pouces
252 ressorts
Valeur régulière \$89.95
GRAND SPÉCIAL 67.

ACCORD ENTRE LE CANADA ET L'INDE

Un accord de prêt de \$50 millions de dollars a été signé entre le Canada et l'Inde, a annoncé aujourd'hui le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp.

L'accord a été signé par le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul Gérin-Lajoie, et le Haut commissaire de l'Inde au Canada, M. U.S. Bajpai.

Ce montant de 50 millions de dollars sera utilisé par l'Inde pour acheter au Canada, sur une période de deux ans, des produits industriels de base et des engrais qui permettront l'amélioration du niveau de vie de ses 560 millions d'habitants.

Il s'agit là du second accord de prêt de cette importance ayant trait aux produits de base et aux engrais signé entre les deux pays et le plus élevé de toute l'histoire des programmes canadiens d'aide. Un accord de même nature a déjà été signé en avril 1971. Les deux sont administrés par l'Agence canadienne de développement international.

Parmi les produits que devront fournir les diverses régions canadiennes, la potasse et les autres engrais viennent aux premiers rangs. Cela traduit les besoins grandissants de l'Inde dans son effort pour appuyer la "révolution verte" de la production agricole.

Depuis l'introduction de nouvelles variétés de blé "miracles" en 1965, la production totale des céréales vivrières est passée d'environ 89 à 108 millions de

tonnes en 1971. Comme il est probable que la sécheresse influera sur la production cette année, il faudra des quantités considérables d'engrais pour permettre aux nouvelles semences de donner leur plein rendement. L'Inde ne dispose d'aucune réserve de potasse et doit par conséquent recourir aux importations. Bien qu'elle possède d'importants dépôts d'azote et de phosphate, les besoins dépasseront les capacités de production pendant des années.

Les produits canadiens bruts et semi-finis constituent un apport important au secteur manufacturier de l'économie indienne. Le cuivre, l'amiante, le nickel, le plomb, le zing, le soufre, la pulpe de papier et le caoutchouc synthétique comptent parmi les produits que fourniront les diverses régions canadiennes en vertu du présent accord.

La condition de deux ans dont est assorti l'accord de prêt a été consentie pour favoriser une planification à plus long terme dans le cas des importations de produits de base et d'engrais et pour permettre aux fournisseurs canadiens d'établir des calendriers de production plus efficaces.

Depuis le milieu des années 50, le Canada a fourni pour plus de 250 millions de dollars de produits industriels de base et d'engrais à l'Inde. Non seulement ce montant a-t-il contribué à l'essor industriel et agricole de l'Inde, mais il a aussi permis une amélioration sensible de la balance des paiements de l'Inde.

Grand concours de couture Singer

C'est à juste titre que la maison Singer du Canada peut être fière du succès remporté cette année par son concours de couture. Il est maintenant rendu à sa moitié, et l'enthousiasme qu'il a provoqué se mesure facilement par le grand nombre de jeunes filles venues suivre le cours de couture dans les centres locaux Singer de tout le Canada, soit plus de 1200 depuis le 2 avril.

Ce cours de couture, offert aux jeunes filles et adolescentes de 10 à 18 ans, comprend huit séances pendant lesquelles elles s'initient à la construction des vêtements, au choix des tissus et des garnitures, ainsi qu'à la coordination vestimentaire. Les travaux accomplis par les élèves seront jugés dans les centres locaux en septembre, et les gagnantes prendront part aux éliminatoires régionales tenues dans leur coin du pays. Pour la circonstance, le Canada est divisé en cinq grandes zones qui s'établissent ainsi:

- Le Québec et les Provinces Maritimes
- Le centre et l'est de l'Ontario
- Toronto et l'ouest Ontarien
- Le sud de l'Alberta et la Colombie Britannique
- Le nord de l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan
- Fillettes: 10 à 12 ans
- Adolescents: 13 à 14 ans
- Jeunes filles: 15 à 18 ans

Une gagnante régionale est choisie dans ces trois catégories d'âges, ce qui porte à 15 le nombre de finalistes ainsi admises à participer aux grandes éliminatoires nationales, tenues à Montréal le 29 octobre 1973. Pour leur victoire régionale, ces quinze gagnantes reçoivent une machine à coudre zigzag ultra-portative de Singer, modèle

"Génie".

Au moment du concours national, les finalistes viennent à Montréal en compagnies de leurs mères, et passent quatre jours à l'hôtel Bonaventure. Bien entendu, les frais d'avion et de séjour sont entièrement pris en charge par Singer Canada. En plus des diners et des réceptions donnés en leur honneur, un programme touristique et récréatif est spécialement organisé à l'intention des visiteuses. On leur permet de faire la connaissance de plusieurs couturiers et modélistes canadiens de renom, et les jeunes filles ont l'occasion de prendre un cours-capsule de charme et de beauté... comment s'habiller, comment se maquiller et soigner son apparence. Et bien sûr, on leur laisse du temps libre pour lécher les tentantes vitrines montréalaises et... magasiner.

Le 29 octobre, au cours d'un déjeuner-mode revêtu de beau-

coup d'éclat, une grande gagnante est choisie pour chaque groupe d'âge. Le jury qui les détermine est composé de journalistes, fabricants, designers et professeurs en économie domestique, qui représente le monde de la mode à l'échelle nationale. Les vêtements confectionnés par les concurrentes sont jugés non seulement du point de vue couture, mais il est aussi tenu compte du bien-être, du choix approprié du modèle pour la silhouette, et du goût manifesté en sélectionnant patron, tissu et éléments décoratifs.

Chaque finaliste recevra une montre gravée. Les trois grandes gagnantes nationales deviennent Reines du Concours Singer et recevront en plus la somme de 1,000 dollars.

Nous continuerons de vous tenir au courant de la marche du concours... car peut-être une finaliste sera de votre localité...

MATELAS Dauphin

ENR.

Vente et réparation de matelas et lits continentaux
ECHANGES ACCEPTES

Représentant: **LEONCE OUELLET**
BIC, Comté de Rimouski
Téléphone: 736-5542

Nous faisons l'installation et la livraison **GRATUITEMENT**

(25-1)

VOTRE MARCHÉ "GEM"

MAGASIN AMIOT INC.

Tél.: 723-4245

162 LAVOIE

RIMOUSKI



CHOCOLAT aux cerises
de marques
TRADITION
Moirs - 14 oz **.59**

PAPIER de TOILETTE
"ROYALE"
Pqt de 2 rlx **.36**

JUS de pamplemousses
sucré ou non sucré
"St-Castin"
Bte 48 oz **.49**

TOMATES de CHOIX
"St-Castin"
Bte 19 oz **.28**

CIGARETTES
de toutes marques
courtes - car. longues - car.
4.69 4.79

MOUCHOIRS DE
Papier "ROYALE"
Bte de 180's **.19**

JUS DE TOMATES
"Heinz"
Bte 19 oz **.19**

CONFITURE DE
FRAISES PURES
"Kraft"
Pot 24 oz **.89**

CEREALES
Honey Comb
Bte 12 oz **.62**

CRISTAUX A
l'orange "TANG"
Paquet de 2
env. de 7 oz **.77**

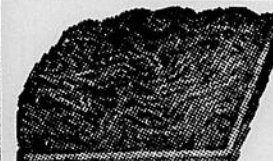
POIS VERTS No 3
"St-Castin"
Bte 19 oz **.37**

MOUTARDE
préparée "ST-CASTIN"
Pot 24 oz **.25**

BOEUF DE L'OUEST

STEAK DE RONDE
désossé - de marque
STEER ROUGE
Tranche entière - La livre **1.63**

T-BONE STEAK **1.89**
ou ROSBIF - La livre

 **BOEUF haché**
FRAIS
La livre **.85**

ROTI DE PALETTE **.89**
La livre

STEAK
HACHE
de ronde **1.29**
La livre

SAUCISSE
FRAICHE
Bilopage
La livre **.89**

FOIE de porc
FRAIS
Tranché **.79**
La livre

BACON
TRANCHE
SANS COUENNE
La livre **1.39**

GALANTINE
DE VEAU
"BILOPAGE"
Contenant
8 oz **.79**

Smoked Meat
"COORSH"
2 env. **1.09**
2 oz

CAFE FRAIS
MOULU
"Maxwell
House"
Sac 1 lb **.99**

DENTIFRICE
"Pepsodent"
Gr. 100 ML **.89**

DETERGENT
liquide pour vaisselle
"Sunlight"
2 can. 24 oz **.79**

FROMAGE
Tranché Kraft
Pqt 1/2 lb **.48**

DETERSIF
EN POUVRE
"BOLD"
Format Fam. **1.89**

PAIN tranché
1 livre **.21**

Savon de toilette
"LUX"
3 barres **.49**

PAIN tranché
2 livres **.33**

POIRES "BARTLET"
Californie No 1
La livre **.29**

FEVES JAUNES
Culture du
Québec - La lb **.29**

CANTALOUPS
de la Californie
No 1 - gros. 45
Chacun **.35**

ECHALOTES culture
du Québec
2 paquets **.19**

ORANGES du Maroc
sucrées-juteuses
Gros. 105 - Douz **.69**

CAROTTES avec tiges
Culture Québec
2 paquets **.29**